

L'EXPRESS
soutient
Ghaza



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 18 MARS 2024 // N°772 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

SAÏD CHANEGRIHA EN VISITE
AU COMMANDEMENT
DES FORCES AÉRIENNES :

«GAGNER LE PARI
DE LA PUISSANCE
EST TRIBUTAIRE
DE LA CONDUITE
DES HOMMES»

Lire en page 03



MOHAMED LAAGAB
SE RÉUNIT
AVEC LES DIRECTEURS
DES CHÂÎNES DE TÉLÉVISION
PUBLIQUES ET PRIVÉES

SUPPLIQUE
POUR BALISER
L'AUDIOVISUEL

Lire en page 03



MAHREZ N'EST PAS
CONVOQUÉ AU DERNIER
STAGE DE L'EN

PETKOVIC EN DONNE
LES RAISONS

Lire en page 16



PROJET ÉVOQUÉ DANS LE DERNIER RAPPORT ANNUEL DU GECF

LE GAZODUC TRANSSAHARIEN, UNE VÉRITABLE INFRASTRUCTURE D'INTÉGRATION INTRARÉGIONALE

Lire en page 05



DES ONG LE DÉNONCENT :

DES «ABUS SYSTÉMATIQUES» CONTRE LES DÉTENUS PALESTINIENS

Lire en page 04





Ce qu'il faut savoir sur l'offre « Mourabaha-Consommation » de la BDL

La Banque de développement local (BDL) a annoncé, samedi, dans un communiqué, le lancement d'une promotion spéciale Ramadhan sur son offre Mourabaha-Consommation prévoyant "un rabais de 50% sur la marge bénéficiaire" afin d'aider les clients à financer leurs besoins de consommation durant le mois sacré à des prix compétitifs. "A l'occasion du mois de Ramadhan, la Banque de développement local annonce le lancement d'une promotion spéciale sur son offre Mourabaha-Consommation prévoyant un rabais de 50% sur la marge bénéficiaire afin d'aider ses clients à financer leurs besoins de consommation durant le mois sacré en bénéficiant de conditions allégées et de prix compétitifs", lit-on dans le communiqué de la BDL. Cette formule de financement permet aux clients l'acquisition de biens de consommation en vertu d'un contrat Mourabaha. La Mourabaha-Consommation consiste en l'achat de biens et équipements neufs par la Banque pour



leur revente aux clients à un prix de revient majoré par une marge bénéficiaire connue et convenue d'avance. Les clients intéressés peuvent "bénéficier d'une marge bénéficiaire de 4,25% au lieu de 8,50%", selon le communiqué, qui assure que "l'examen des dossiers de financement se fait dans les meilleurs délais et le nombre de clients éligibles est illimité". Soucieuse d'accomplir son rôle social et de contribuer au développement durable, la BDL a également mis en place, à l'occasion du mois sacré, un programme spécial axé

sur les actions caritatives au profit des associations activant dans ce domaine à l'échelle nationale, avec la distribution de couffins de Ramadhan, l'organisation d'un Iftar collectif et la distribution de vêtements de l'Aïd aux enfants issus de familles nécessiteuses.

Le programme prévoit aussi plusieurs activités de sensibilisation sur l'inclusion financière au niveau des écoles, des universités et des centres commerciaux au profit de différentes franges de la société, notamment les jeunes et les étudiants.

ÉGYPTE : UN INCENDIE RAVAGE LE MYTHIQUE "STUDIO AL-AHRAM"

Le feu a dévasté le Studio Al-Ahram construit en 1944 dans la région de Guizh, dans l'ouest de la capitale, et s'est ensuite propagé à trois immeubles voisins qui ont été évacués avant l'arrivée des flammes. Samedi matin, les habitants de ces bâtiments dormaient toujours à même le sol dans les rues avoisinantes, selon le correspondant de l'AFP. Des sources de sécurité ont précisé que l'incendie n'avait pas fait de victimes, signalant toutefois des "cas mineurs

d'étouffement qui ont été secourus sur les lieux". Selon des médias locaux, l'incendie s'est déclaré après le tournage d'un feuilleton diffusé pendant le Ramadan, le mois de jeûne musulman qui a commencé lundi et durant lequel la télévision connaît ses plus grosses audiences en Égypte et dans le monde arabe. Le Studio Al-Ahram s'étend sur 27.000 m² et comprend trois plateaux de tournage, une salle de projection ainsi qu'une salle de montage, selon Le Monde.

GUERRE À GAZA : À DOHA DES NÉGOCIATIONS REPRENENT POUR ÉTABLIR UN Cessez-le-feu

Malgré les réticences du Premier ministre israélien, vindicatif à l'outrance, afin de « sauver sa peau », des négociations devaient reprendre ce dimanche à Doha au Qatar pour tenter d'établir un cessez-le-feu. Alors que les combats et les bombardements sionistes se poursuivent à Gaza, les pourparlers de trêve devaient reprendre à Doha hier, entre le Qatar, Israël et l'Égypte, afin de discuter de la dernière proposition du Hamas concernant l'échange d'otages. La délégation israélienne est dirigée par le directeur du Mossad, David Barnea.

Sur le terrain, selon des sources palestiniennes, plus de 30 personnes, pour la plupart issues d'une même famille, ont été tuées par une frappe aérienne israélienne dans le camp de réfugiés de Nuseirat. Le bombardement aurait eu lieu au moment où la famille se réunissait pour préparer un repas pendant le Ramadhan. En Israël, cette fois, des manifestants anti-gouvernementaux se sont de nouveau rassemblés samedi, par dizaines de milliers à Tel Aviv. Ils exigent du gouvernement qu'il accepte le plan de libération des otages.

L'ARMÉE FRANÇAISE AU SAHEL : UN CORPUS DOCTRINAL À L'ÉPREUVE

Selon l'analyste Niagalé Bagayoko, président de l'African Security Sector Network et responsable du programme Afrique de la Fondation méditerranéenne d'études stratégiques, les doctrines d'engagement des armées évoluent constamment en fonction des expériences de terrain. Au Sahel, les armées françaises ont mis en œuvre des conceptions héritées à la fois de leur histoire et des leçons tirées des interventions internationales des récentes décennies : interventions dans les Balkans ou « guerre » contre le terrorisme ; or ces conceptions se sont souvent avérées mal adaptées au milieu humain, social et politique des pays du Sahel. « L'engagement de la France au

Sahel est le plus souvent analysé à travers un prisme opérationnel qui se concentre sur les interventions ou les capacités militaires mobilisées à partir du déploiement de ses forces spéciales au début des années 2010 jusqu'au retrait définitif des derniers soldats français du Niger en décembre 2023. Les interventions menées sont plus rarement examinées à l'aune des soubassements doctrinaux auxquels se sont référées les forces françaises déployées pour les conduire. Il apparaît pourtant essentiel de connaître et d'évaluer la pertinence du cadre doctrinal dans lequel s'est inscrite la présence militaire dans l'espace sahélien durant plus d'une décennie ».

OMS : « LA MOITIÉ DE LA POPULATION SOUDANAISE A UN BESOIN URGENT D'AIDE HUMANITAIRE »

Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, vient de confirmer que la moitié de la population soudanaise a un « besoin urgent » d'aides humanitaires en raison des répercussions du conflit entre l'armée et les Forces de soutien rapide. C'est ce qui ressort d'un message publié sur la plateforme « X » (anciennement Twitter) dans lequel le DG de l'OMS explique : « La moitié de la population soudanaise a un besoin urgent d'aide humanitaire et les besoins en matière de santé sont énormes, car environ 3,4 millions d'enfants souffrent de malnutrition ». Auparavant, le Secrétaire général de l'ONU avait souligné que « malgré les grands besoins au Soudan, l'horrible crise ne reçoit pas suffisamment d'attention internationale », soulignant à cet égard que « des millions de personnes, notamment dans les États du Darfour, sont toujours privées d'aide humanitaire directe ». Il a appelé le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé à fournir « un accès sûr à toutes les zones touchées par le conflit, afin de

protéger les groupes les plus vulnérables » du pays. Selon les Nations Unies, environ 14 000 personnes ont été tuées et plus de 8 millions d'autres ont été déplacées à la suite des affrontements entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide, où s'est produit le « plus grand déplacement » au monde.

Selon le dernier rapport du Programme Alimentaire Mondial, 19 millions d'enfants soudanais ne peuvent pas aller à l'école, 25 millions de personnes ont besoin d'assistance, et près de 18 millions de Soudanais souffrent d'une insécurité alimentaire aiguë, alors que 5 millions d'entre eux souffrent de la famine. Il convient de noter que, malgré l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU la semaine dernière d'une résolution appelant à un cessez-le-feu au Soudan pendant le mois de Ramadan et garantissant la suppression de tout obstacle et permettant à l'aide humanitaire d'arriver pleinement, rapidement, en toute sécurité et sans obstacles, les affrontements se poursuivent toujours entre les deux partis.

UN JOUEUR SUSPENDU 30 ANS

Un joueur évoluant en deuxième division départementale en France a écopé de la plus lourde sanction jamais infligée dans ce pays européen, à savoir une suspension de 30 ans pour avoir frappé un arbitre et son assistant en plein match. Le joueur en question

évolue au Champigny FC, en deuxième division départementale. Le 28 janvier dernier, lors d'un match à Ormesson, il était revenu sur le terrain en fin de rencontre après s'être fait expulser pour s'en prendre violemment aux officiels, selon 20 Minutes. Interrogé par Le

Parisien, le président du district du 94 parle d'une sanction que les dirigeants ont voulu exemplaire. « On est au-dessus des barèmes mais on se devait de marquer le coup, explique Denis Turck. Si la base, c'est-à-dire nous les districts, n'intervenons pas fermement, ce

n'est pas la Ligue de Paris et la Fédération qui vont le faire. On espère qu'on servira d'exemple. Il se passe tellement de choses en ce moment. On doit tous réagir. » Cette sanction est la plus lourde jamais infligée dans le football français, depuis la suspension de

18 ans décidée contre un joueur ayant asséné un coup de tête à un arbitre l'année dernière. Mais la violence ne s'arrête pas à la pelouse, regrette Denis Turck, évoquant « les incidents derrière la main courante, le problème des parents »

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

**«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»**
**Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

MALI, NIGER ET BURKINA FASO

Où comment le Maroc et les Emirats avancent leurs pions dans le Sahel

Les puissances agissent soit par elles-mêmes, de manière directe, ce qui est rare, soit par des biais, en utilisant des entités-liges, comme c'est le cas dans ce que nous observons aujourd'hui.

A lors que la guerre en Ukraine dessine déjà sa phase terminale, les puissances internationales et régionales dessinent les prochaines « ères de jeu ». Et malheureusement, le Sahel en fait partie. Principale force motrice de cette stratégie de sous-traitance, les Emirats ont déjà leur aéroport secret, placé en plein désert, pour convoyer des forces anti-constitutionnelles dans les zones grises du Grand Sahara. Un de ces parcours prend le Fezzan pour piste d'atterrissage pour déborder vers le Tchad voisin. La jonction Emirats-Haftar-Hametti n'est plus à démontrer ; de même que l'acheminement des troupes de Hametti vers le Yémen au profit des Emirats ou celui des troupes de Haftar et de la logistique émiratie vers le Soudan. Mais il n'y a pas que les Emirats et ses relais ; d'autres forces militaires avancent leurs pions dans le Sahel, par d'autres biais. Avec le retrait de la France, et alors que la Russie s'impose comme le principal allié des régimes militaires sahéliens, les experts notent avec attention l'action de la Turquie et du Maroc qui multiplient les initiatives en direction du Sahel. Toutefois, ces derniers pourraient y subir la concurrence de l'Iran, qui, depuis les coups d'État au Mali, Burkina Faso et Niger, multiplie les initiatives. Mais d'autres stratégies de nuisances que la Turquie, l'Iran et le Maroc multiplient les initiatives en direction des régimes militaires du Sahel afin de



diversifier leurs partenaires. Début 2024, le Mali a réceptionné un nouveau lot de drones turcs Baykar prisés pour leurs performances, valant au P-DG de l'entreprise qui les fabrique, Haluk Bayraktar, d'être décoré à Ouagadougou en avril 2022 sur instruction de l'homme fort du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré. Et si Moscou s'impose comme le principal allié des régimes militaires sahéliens, Ankara fait montre d'une politique "opportuniste" qui "tente de se positionner comme une alternative aux Européens et à la Russie", explique-t-il. L'ancien chef de la diplomatie turque, Mevlüt Çavuşoğlu, "avait été la première figure internationale de haut niveau à rencontrer la junte militaire au Mali après le coup d'État d'août 2020. Ankara a également adopté une position conciliante avec la junte au Niger, pays clé dans la région pour la Turquie car situé à la frontière sud de la Libye, où Ankara possède de très nombreux intérêts", selon le groupe de réflexion italien ISPI. Le Maroc n'agit pas par sa logistique militaire, n'ayant pas beaucoup à proposer là-dessus, mais par une économie qui cherche à s'implanter durablement dans la région. Plusieurs banques sont déjà opérationnelles, avec des lignes de crédit aguçantes, des partenariats avec des universités sahéliennes pour orienter les étudiants subsahariens vers les universités marocaines, etc. On passera sur la fausse alliance dite Atlantique, qui veut que les trois pays ciblés, le Mali, le Niger et le Burkina Faso, trouvent issue à leur commerce dans un port atlantique. Passé l'effet d'annonce, cette illusion de partenariat est tombée à l'eau

d'elle-même. Mais qu'importe ! En politique, l'esbroufe est un outil de propagande, même si ses effets s'estompent très rapidement. Les puissances agissent soit par elles-mêmes, de manière directe, ce qui est rare, soit par des biais, en utilisant des entités-liges, comme c'est le cas dans ce que nous observons aujourd'hui. Par exemple en Libye, voisin immédiat de l'Algérie, une dizaine de pays tentent de placer leurs pions dans les meilleurs endroits dans la perspective des élections présidentielles et d'avoir un homme à sa guise : Russie, Turquie, Italie, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Israël, Egypte, Emirats arabes unis et Arabie Saoudite. Et chaque pays a ses objectifs, son agenda, ses hommes et ses outils pour percer le mur et s'insinuer dans les affaires intérieures d'un pays déjà saigné à mort...

Par Fayçal Oukaci

LAAGAB SE RÉUNIT AVEC LES DIRECTEURS DES CHÂÎNES DE TÉLÉVISION PUBLIQUES ET PRIVÉES

Supplique pour baliser l'audiovisuel



Dès lors que la télévision s'invite dans l'espace privé du citoyen et devient un décor du quotidien, elle a un minimum de devoirs à respecter et d'actions à honorer, ce qui va dans la logique du rôle qui lui est dévolu. Le passage de la presse papier à la presse électronique à l'audiovisuel ne s'est pas fait dans les meilleures conditions, loin s'en faut, mais il est toujours temps d'assainir ce qui doit l'être.

Nous ne sommes pas encore dans le parcours fléché, où chaque chaîne est soumise à un couloir précis, mais il faut que les patrons de ces chaînes se fassent eux-mêmes un parcours fléché, d'autant que les jeunes diplômés des universités transposent souvent l'espace public à l'espace privé, opérant des dérives qu'il est temps de traiter par les fondements. Et c'est pratiquement dans cette logique de moralisation de la vie médiatique que le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, s'est réuni, hier, avec les directeurs des chaînes de télévision publiques et privées. Cette rencontre intervient "après la constatation du non-respect des directives données récemment par le ministre de la Communication et l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) concernant les programmes et la matière publicitaire diffusés durant le mois de Ramadhan", précise le communiqué. Le ministre de la Communication avait "donné des instructions à ce sujet lors de ses rencontres, les 26 et 27 janvier dernier, avec les directeurs des établissements de la Radio et de la Télévision ainsi que des chaînes de télévision privées", note la même source.

I.M.Amine

SAÏD CHANEGRIHA EN VISITE AU COMMANDEMENT DES FORCES AÉRIENNES :

GAGNER LE PARI DE LA PUISSANCE EST TRIBUTAIRE DE LA CONDUITE DES HOMMES

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP, a effectué, hier, une visite de travail et d'inspection au siège du Commandement des Forces aériennes, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Dans la dynamique de ses visites aux différentes composantes de l'ANP pendant le mois sacré de Ramadan, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a effectué ce dimanche 17 mars 2024, une visite de travail et d'inspection au siège du Commandement des Forces aériennes", précise la même source. Cette visite "s'inscrit dans le cadre du suivi particulier réservé par le Haut Commandement de l'ANP à la mise en œuvre du programme de préparation au combat pour l'année 2023/2024, ainsi qu'à la consolidation de l'approche de communication directe avec le personnel et l'écoute de ses préoccupations", ajoute le communiqué. A l'occasion de cette visite, il a prononcé une allocution d'orientation qui a été suivie par les personnels de toutes les unités de ce Commandement par visioconférence. Le Général d'Armée a souligné que "le maintien du moral de la troupe à des niveaux élevés est une priorité absolue et que la foi en la cause est une condition essentielle pour l'accomplissement des missions assignées". "Pour nous, au sein de l'ANP, le maintien du moral de la troupe à des niveaux élevés est une priorité absolue, car nous sommes convaincus que le développement, la puissance et les victoires des armées sont dus essentiellement à l'aspect moral", a-t-il ajouté. "S'acquitter pleinement de la responsabilité ne peut être tributaire des seules compétences scientifiques et cognitives du militaire ou encore des moyens matériels mis à sa disposition, le facteur le plus important est la foi de ce dernier en sa cause, quelles que soient les circonstances. En ce sens, il est tenu de ne ménager aucun effort pour servir son unité, son armée et sa patrie, et de respecter ses engagements, quels que soient les sacrifices à consentir", a-t-il relevé.

Le Général d'Armée a également affirmé que "pour relever le défi de la puissance et de l'efficacité, il est primordial de réussir la conduite des hommes. Celle-ci implique la gestion, la mise à disposition des moyens et la fédération des efforts au service de l'accomplissement des missions confiées. C'est une responsabilité aussi noble qu'importante. Une responsabilité qui requiert essentiellement du responsable de se hisser au niveau de ses obligations, et de réserver à ses subordonnés l'intérêt nécessaire, particulièrement en termes de formation et d'instruction", a-t-il dit. "La conscience de la sensibilité des missions et de leur portée nationale et de leurs nobles objectifs sont des facteurs à même de donner aux militaires les capacités morales qui garantissent à l'ANP de poursuivre sa marche sur la voie du développement et de la modernisation, notamment à l'aune du contexte international et régional actuel, qui nous appelle tous à faire preuve de plus de détermination, de persévérance et de conscience quant aux défis imposés", a-t-il dit.

A l'issue, le Général d'Armée a suivi une présentation globale, donnée par le Commandant des Forces aériennes, "sur les différents domaines d'activités liés à la mise en œuvre du plan de développement de ces Forces".

A cette occasion, le Général d'Armée "a donné un ensemble de recommandations portant notamment sur la nécessité de poursuivre les efforts de préparation au combat des unités et des personnels, conformément aux plans et programmes établis, tout en veillant à la maintenance régulière et à l'utilisation optimale des aéronefs et grands moyens mis à disposition", conclut le MDN.

R.N.

DES ONG LE DÉNONCENT :

DES « ABUS SYSTÉMATIQUES » CONTRE LES DÉTENUS PALESTINIENS

Sur fond de guerre à Ghaza, les prisons sionistes comptent un nombre record de Palestiniens soumis à des «abus systématiques» et parfois à la torture, dénoncent des ONG israéliennes, appelant la communauté internationale à agir.



Les membres de ces organisations se sont rendus à Genève cette semaine pour alerter l'ONU sur une « crise » majeure dans les prisons du pays où, selon eux, neuf personnes seraient mortes depuis le 7 octobre. « Nous

sommes extrêmement inquiets », a déclaré Tal Steiner, directrice exécutive du Comité public contre la torture en Israël, dans un entretien accordé à l'AFP. « Nous sommes face à une crise », a-t-elle martelé, soulignant qu'il y a près de 10 000 Palestiniens détenus par Israël, (...) une augmentation de 200% par rapport à une année normale.

Selon Mme Steiner, la situation s'est considérablement aggravée depuis la guerre entre Israël et le mouvement islamiste Hamas. Israël pilonne la bande de Ghaza depuis l'attaque sans précédent perpétrée sur son sol le 7 octobre par le Hamas, qui a fait environ 1160 morts, pour la plupart des civils, selon un décompte de l'AFP basé sur des chiffres officiels. Dans la bande de Ghaza, plus de 31 000 personnes ont été tuées dans les représailles israéliennes, principalement des femmes et des enfants, selon le ministère de la Santé contrôlé par le Hamas. Depuis le début de la guerre, « la crise dans les centres de détention et les prisons israéliens a été vraiment ignorée », estime Miriam Azem du centre juridique Adalah qui défend les droits des citoyens palestiniens d'Israël. Elle affirme que son organisation a documenté « 19 cas clairs » de torture au sein du sys-

tème pénitentiaire israélien depuis le 7 octobre, dont des violences sexuelles. « Nous assistons à une utilisation généralisée et systématique de très nombreux moyens pour infliger des tortures et de mauvais traitements aux Palestiniens », a-t-elle déclaré. L'administration pénitentiaire israélienne assure à l'AFP que « tous les prisonniers sont détenus conformément à la loi » et dit ne pas être au courant des accusations contre elle. Toute plainte déposée par les détenus « sera pleinement examinée », affirme-t-elle. Les ONG sont aussi inquiètes des conditions de détention dans des installations militaires israéliennes. Au moins 27 Palestiniens seraient morts dans ces lieux de détention depuis octobre, affirme Mme Steiner, estimant que c'est « sans précédent ». Ni l'ONG ni les journalistes étrangers n'ont accès à ces camps et les informations reposent sur des témoignages d'anciens détenus. Selon ces informations, les prisonniers sont souvent enfermés « dans des cages en plein air » où « ils sont menottés, les yeux bandés 24 heures sur 24 », rapporte Mme Steiner. Les prisonniers doivent dormir à même le sol, battus et privés de soins médicaux, a ajouté Mme Steiner selon laquelle les prisonniers détenus à Ghaza – y compris des enfants – sont régis par

la loi israélienne sur les combattants irréguliers, qui les prive de nombreux droits. « Depuis le début de la guerre, un certain nombre de détenus dans les centres de détention sont morts, notamment ceux arrivés dans les centres avec des blessures ou souffrant d'un problème de santé complexe », indique l'armée d'occupation, soulignant qu'à chaque décès, une enquête est menée dont les conclusions sont transmises à la justice militaire. Il n'y a pas de chiffres officiels mais les ONG estiment qu'environ 1000 personnes sont détenues dans ces camps militaires et qu'environ 600 autres, arrêtées sur le sol israélien le 7 octobre, sont détenues dans le système pénitentiaire israélien. Les deux responsables d'ONG, toutes deux citoyennes israéliennes, estiment que défendre les droits des Palestiniens est devenu de plus en plus difficile depuis le 7 octobre et affirment avoir subi menaces et injures. Le traumatisme de l'attaque du Hamas et l'inquiétude pour les otages toujours détenus par le Hamas sont compréhensibles pour Mme Steiner mais « ce n'est pas une excuse pour torturer ». « Si Israël peut montrer qu'il détient même ses pires ennemis dans des conditions humaines, ce sera un triomphe.

Avec AFP

SELON LE SITE FRANÇAIS
INTELLIGENCE ONLINE

Les Emirats arabes unis mettent sur pied une nouvelle unité de mercenaires pour l'envoyer au Yémen

Selon le site français Intelligence Online, spécialisé dans le Renseignement, les Emirats arabes Unis sont en train de mettre sur pied une unité d'élite composée de mercenaires étrangers en vue de les déployer au Yémen et en Somalie. C'est un ancien membre des forces spéciales françaises qui est chargé d'engager environ 3 000 mercenaires et de créer pour les Emirats arabes unis, cette unité d'élite, sur le modèle de la Légion étrangère française. Le site révèle que depuis plusieurs jours une offre d'emploi pour un poste de Foreign Legion Operator circule parmi les vétérans français des forces spéciales. Cette opération de création de cette unité de mercenaires coïncide avec les informations qui font état de l'arrivée des forces britanniques dans le district d'Al Mokha, au sud du Yémen, dans le cadre d'accords avec les Emirats arabes unis pour se stationner dans la bande côtière du district avec la bénédiction de Tarik Saleh, neveu de l'ancien président yéménite Ali Abdallah Saleh. Il convient de noter que les Emirats arabes unis avaient auparavant engagé une force de mercenaires étrangers pour perpétrer des assassinats à Aden, dans le sud du Yémen, ciblant les dirigeants du parti Islah et le personnel militaire et de sécurité opposé à Abou Dhabi. Selon l'enquête publiée la semaine passée par *Courrier international*, quelque 160 personnalités politiques et religieuses de la branche yéménite des Frères musulmans ont été assassinées au Yémen sur ordre d'Abou Dhabi. Et ces assassinats, précise le journal, se poursuivent toujours. Boualem B.

GHAZA : HRW APPELLE À UN EMBARGO SUR LES ARMES À DESTINATION DE L'ENTITÉ SIONISTE

L'ONG Human Rights Watch (HRW) a appelé hier la communauté internationale à imposer des sanctions contre l'entité sioniste pour l'irrespect des mesures provisoires émises par la Cour de justice internationale (CIJ), afin de prévenir un génocide à Ghaza, et décider un embargo sur les armes à sa destination. Les États doivent imposer des sanctions et un embargo sur les armes à destination de l'entité sioniste, afin de l'amener à se conformer à l'ordonnance émise par la CIJ le 26 janvier dernier, a écrit l'organisation sur la plateforme X, notant que l'entité sioniste « ne s'est pas conformée

aux ordonnances de la CIJ et n'a pas travaillé pour fournir de l'aide et des services de base aux Palestiniens dans la bande de Ghaza ». Dans un premier verdict rendu le 26 janvier dans l'affaire opposant l'Afrique du Sud à l'entité sioniste pour génocide à Ghaza, la CIJ a ordonné à l'occupant sioniste de prendre des mesures pour prévenir les actes de génocide contre les Palestiniens, dont notamment le ciblage des civils. La CIJ a, également, demandé à l'entité sioniste de prendre des mesures immédiates et effectives pour permettre la fourniture des services de base et de l'ai-

de humanitaire dont l'enclave palestinienne a besoin. C'est la première fois, depuis son occupation des territoires palestiniens en 1948, que l'entité sioniste comparait devant la CIJ, plus haute instance judiciaire des Nations unies. Depuis le 7 octobre 2023, l'entité sioniste mène une agression dévastatrice dans la bande de Ghaza, faisant 31.645 martyrs et 73.676 blessés depuis le 7 octobre dernier, et poussant 85% de la population ghazaouie à se déplacer, en raison de graves pénuries de nourriture, d'eau potable et de médicaments.

Avec Agences

GHAZA : UN DÉPUTÉ FRANÇAIS APPELLE AU BOYCOTT DES ENTREPRISES SOUTENANT L'ENTITÉ SIONISTE

Le député français du parti « La France insoumise », Thomas Portes, a appelé hier au boycott des entreprises qui soutiennent l'entité sioniste dans son agression génocidaire contre la bande de Ghaza, en cours depuis plus de cinq mois. « Boycottez l'apartheid » de l'entité sioniste, « Le déplacement forcé des Palestiniens doit prendre fin », « Le retour est le droit des

Palestiniens », a écrit, entres autres, le député sur son compte X (anciennement Twitter). L'appel au boycott des produits en provenance de l'entité sioniste en France est, pour rappel, désormais légal. La Cour d'appel de Paris a émis le 14 mars un arrêt autorisant l'appel au boycott des produits. La Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) avait statué depuis le

11 juin 2020 de manière très claire sur le droit d'appeler au boycott, soulignant que « l'appel au boycott de produits issus d'un Etat relève de l'expression politique, protégée par l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'Homme, et ne peut pas, en lui-même, être qualifié comme un appel à la discrimination ».

Y.B.

PROJET ÉVOQUÉ DANS LE DERNIER RAPPORT ANNUEL DU GECF

Le gazoduc transsaharien, une véritable «infrastructure d'intégration intrarégionale»

Les leaders africains notent que d'importantes infrastructures énergétiques y compris de grandes usines de liquéfaction du gaz et des gazoducs, et de nouveaux projets notamment le gazoduc transsaharien intégrés au plan d'action à court terme du NEPAD pour les infrastructures (i-STAP) pourraient, à l'avenir, devenir des infrastructures stratégiques clés.

Dans son dernier rapport, consacré aux perspectives du marché jusqu'en 2050, le forum des pays exportateurs de gaz (Gecf) a largement évoqué la question des infrastructures énergétiques en Afrique et dont fait partie le projet du Gazoduc transsaharien (TSGP). «L'infrastructure gazière régionale devrait s'élargir et se diversifier, sous l'impulsion potentielle de la construction de gazoducs à longue distance. De nombreux projets sont à l'étude, notamment le gazoduc transsaharien et le système de gazoducs d'Afrique centrale récemment annoncé, qui sont sur le point d'intensifier l'intégration intrarégionale », peut-on lire dans le rapport dont il est question. Les infrastructures gazières régionales sont d'une importance capitale dans l'approvisionnement du marché mondial, européen en particulier, et l'intégration intrarégionale, y est-il ajouté. Le gazoduc transsaharien est un projet de grande envergure, il bénéficiera d'un large soutien de la part de pays africains. Il représente une occasion supplémentaire non négligeable pour l'UE de diversifier les itinéraires et



les sources d'approvisionnement. L'Afrique affiche ses ambitions en matière énergétique. Et ses leaders notent que d'importantes infrastructures énergétiques y compris de grandes usines de liquéfaction du gaz et des gazoducs, et de nouveaux projets notamment le gazoduc transsaharien intégrés au plan d'action à court terme du NEPAD pour les infrastructures (i-STAP) pourraient, à l'avenir, devenir des infrastructures stratégiques clés. Le gazoduc transsaharien sera en mesure de transporter un volume de 30 milliards m³ à partir du Nigeria, en passant par le Niger pour finir sur les côtes algériennes avant de prendre la

destination de l'union européenne. Le projet s'étend sur 4000 km. Et il ne reste que 1800 km, soit 100 km au Nigeria, 1000 km au Niger et 700 km en Algérie, d'après le ministre de l'Énergie et des Mines Mohamed Arkab, qui avait annoncé, récemment qu'une réunion tripartite aura lieu prochainement entre les responsables des trois parties concernées par le projet. L'Algérie dispose aujourd'hui d'une capacité de transport via gazoduc de 40 milliards m³ par ans (Medgaz 8 milliards m³ et Transmed 32 milliards m³), en attendant un nouveau gazoduc en phase d'étude entre l'Algérie et l'Italie. Outre l'approvision-

nement du marché énergétique européen en gaz sec, le projet de gazoduc transsaharien aura également un impact important sur le développement socioéconomique des pays de la région en permettant l'accès de la population à l'électricité produite à partir du gaz, en plus de la création de postes d'emploi. L'Europe demeure le plus important marché gazier pour l'Algérie qui représente près de 70% des exportations du pays en GNL. L'année dernière, l'Algérie a exporté pour près de 14 millions de tonnes, dont 10 millions de tonnes destinées à l'Europe. Un volume appelé à augmenter dans les années à venir. Selon les prévisions du Gecf, le marché européen du GNL devrait connaître une croissance assez importante d'ici à 2030 en passant de 24% à 46%, soit le double des importations actuelles de l'UE. «L'UE devrait augmenter sa capacité de regazéification, notamment en utilisant des unités flottantes de stockage et de regazéification (FSRU), et ce, à partir de 2026-2027 », indiquent les rédacteurs du rapport.

Youcef S

SOGRAL SE MET AU RYTHME DU RAMADHAN
UNE VASTE OPÉRATION IFTAR AU PROFIT DES VOYAGEURS AU NIVEAU DES GARES ROUTIÈRES

La Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (SOGRAL) a lancé, sur instruction du ministère des Transports, une vaste opération Iftar à travers les différentes gares du pays, à l'occasion du mois de Ramadhan, avec l'accueil de 10 000 voyageurs par jour, a annoncé hier le communiqué de la société. SOGRAL a mobilisé, à cette occasion, en coordination avec les différents acteurs de la société civile, 36 restaurants pour l'Iftar à travers ses gares réparties sur l'ensemble du territoire national, permettant ainsi à plus de 10 000 voyageurs par jour de rompre le jeûne, a précisé le communiqué. «La société nationale tend en coordination avec les acteurs du domaine humanitaire et les bénévoles à fournir les repas chauds et à les distribuer aux voyageurs, outre la contribution d'autres acteurs tels le Croissant-Rouge algérien (CRA), les Scouts musulmans algériens (SMA) et les associations caritatives des wilayas dans cette initiative», précise le communiqué. SOGRAL a souligné «son engagement constant à assurer des repas chauds aux voyageurs durant ce mois sacré, ainsi que sa disposition permanente à prendre en charge un plus grand nombre d'entre eux, conformément aux instructions du ministère des Transports portant intensification de l'action caritative à travers ses différents établissements sectoriels».

R.N.

INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

Elaboration d'un guide électronique pour accompagner les handicapés

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a annoncé, avant-hier, l'élaboration d'un guide électronique pour l'orientation et l'accompagnement des personnes aux besoins spécifiques en matière d'intégration économique. Président, en compagnie des ministres de la Formation et

de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, et du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, une rencontre organisée à l'occasion de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques sous le slogan «Personnes aux besoins spécifiques : intégration et innovation», la ministre a expliqué que ce guide avait pour objectif

d'orienter et d'accompagner cette catégorie afin de lui permettre de connaître les différents programmes, services et facilitations qui lui sont destinés. Elaboré par le secteur de la Solidarité nationale, en coordination avec les secteurs de la Formation professionnelle, du Tourisme et de l'Économie de la connaissance, le guide repose

sur plusieurs axes, dont la formation, les mécanismes de soutien et l'accompagnement, a-t-elle précisé. Mme Krikou a aussi mis en avant l'intérêt qu'accorde l'État aux personnes aux besoins spécifiques, citant l'arsenal juridique et les programmes nationaux mis en place pour la protection, la promotion et l'insertion socioprofessionnelle de

cette catégorie. Dans ce contexte, la ministre a rappelé les décisions prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de cette catégorie, notamment celles relatives à la création de l'École normale supérieure pour les sourds-muets (ENSSM) et l'augmentation de l'allocation forfaitaire de solidarité.

R.S.

EN DÉPIT DE LA MULTIPLICATION DES SOUS-VARIANTS OMICRON

«La situation du COVID-19 en Algérie est stable»

Le Professeur Fawzi Derrar, Directeur général de l'Institut Pasteur, vient d'indiquer que la situation du COVID-19 en Algérie est stable, et ce, en dépit de la multiplication des sous-variants Omicron, dont le JN-1, qui a sévi entre les mois de janvier et février derniers. Invité hier de la Matinale de la Chaîne 2 de la Radio algérienne, le premier responsable de l'Institut Pasteur s'est voulu rassurant quant à la situation globale du SARS-CoV-2 chez nous. «La situation du COVID-19 en Algérie est stable. Elle est similaire à celle qui prévaut dans le monde, notamment après l'apparition des différents variants, à l'instar du

variant Omicron, contre lequel la majorité de la population mondiale est aujourd'hui immunisée», précise-t-il. Le Pr. Derrar a fait savoir que durant la période allant du 15 janvier à la deuxième semaine du mois de février, le sous-variant JN-1 a eu une circulation intense qui a coïncidé avec celle de la grippe saisonnière. «À partir de la moitié du mois de février, la situation s'est stabilisée de nouveau où le nombre des personnes affectées a chuté, notamment chez les malades hospitalisés, mais surtout les malades ambulatoires» Le premier responsable de l'Institut Pasteur à rappeler que ce recul de la contamination n'est

nullement une raison pour se relâcher et perdre les bonnes habitudes. «Le COVID-19 n'est pas prêt de partir et il y aura encore des problèmes avec ce virus, toutefois, il commence à devenir un virus saisonnier. C'est pour cela qu'il faut faire très attention lors des prochaines saisons hivernales et printanières» a mis en grade M. Derrar. Il expliquera qu'il faut prendre les mesures adéquates lors des grands rassemblements, à l'image des manifestations culturelles qui se déroulent dans des endroits clos dans le mois de Ramadhan, afin de prévenir les contagions rapides». Sur un autre registre, le Pr.

Derrar s'est exprimé au sujet des projets futurs de l'institut, dont il a la responsabilité, notamment, le volet «production de vaccins». «Nous avons lancé un appel d'offre international pour un bureau d'études international afin d'auditionner toutes les infrastructures de l'institut à l'échelle nationale dans le but de relancer deux ou trois lignes de production de vaccins. Cela va permettre à l'institut de se repositionner sur certains vaccins stratégiques, comme le vaccin de la fièvre jaune ou encore ceux qui sont dans le programme élargi de vaccination», a indiqué l'orateur.

N.S.

HYDROCARBURES

Investir dans le raffinage est le pari des pays africains exportateurs de pétrole

Le continent africain exporte 70 % de sa production et importe du carburant de l'étranger pour sa consommation locale. Un certain nombre de pays africains producteurs de pétrole ont récemment accéléré le rythme et l'achèvement de leurs projets de raffinage, donnant la priorité à l'achèvement de nouvelles raffineries ou à la remise en état des anciennes. Pour faire face aux difficultés d'approvisionnement, plusieurs pays souhaitent implanter des raffineries pour réduire la facture des subventions et éviter des pénuries sur le marché intérieur de la consommation. Par ailleurs, la Guinée équatoriale, pays producteur de pétrole depuis le milieu des années 1990 et après avoir découvert d'importants gisements d'hydrocarbures (pétrole et gaz extraits du pétrole), a annoncé son intention d'établir des installations de raffinage. La compagnie pétrolière nationale du pays, en coopération avec les sociétés chinoises CRCC et CIRD, a signé un accord-cadre pour financer et construire une raffinerie aux normes internationales, pour créer une infrastructure appropriée, qui sera financée à 44 % par la société nationale Gepetrol et ses sociétés chinoises, partenaires de 56 % pour traiter 20 000 barils de pétrole brut. Les autorités de Guinée équatoriale entendent répondre à la demande croissante de produits raffinés, dont la consommation intérieure se situe entre 5 000 et 10 000 barils par jour. La Guinée représente un exemple de l'aspiration des pays d'Afrique subsaharienne à libérer l'industrie pétrolière et gazière des restrictions qui lui sont imposées. Il existe une forte tendance parmi les pays africains producteurs de pétrole et de gaz à développer leurs capacités dans les domaines de l'exploration, de la production et de la transformation des ressources en hydrocarbures en dérivés pétroliers, dans le but de couvrir les niveaux croissants de la demande locale, au lieu de rechercher une expertise étrangère pour effectuer ces tâches. Le continent africain regorge d'énormes réserves de pétrole et de gaz, mais celles-ci restent sous-exploitées car certaines d'entre elles n'ont pas dépassé le stade de la découverte pour atteindre l'exploitation et la commercialisation, ce qui a privé les pays de revenus importants qui les aident à progresser sur l'échelle de la croissance. Les réserves de pétrole brut de l'Afrique représentent 6,8 % des réserves mondiales après avoir connu une légère baisse pour atteindre 119,050 milliards de barils en 2023 contre 119,099 milliards de barils en 2022, tandis que la production a enregistré une augmentation pour atteindre 7,146 millions de barils par jour en 2023, contre 7,131 millions de barils en 2022. Alors que les réserves de pétrole s'élevaient à 125,1 milliards de barils en 2020, selon les données de la compagnie pétrolière britannique BP. La baisse est due au manque de réserves pétrolières au Nigeria, deuxième pays africain en termes de réserves après la Libye, à 36,96 milliards de barils en 2023, contre 37,05 milliards de barils en 2022. La production de pétrole brut au Nigeria a atteint 1,2 million de barils par jour en 2022 et 1,2 million de barils en 2023, selon les données de l'OPEP, et la production devrait se développer pour atteindre 1,8 million de barils par jour de pétrole brut.

N.S.

QUEL PAYS POUR ABRITER LE SIÈGE DE LA BANQUE AFRICAINE DE L'ÉNERGIE ?

L'Algérie en lice

Dr Omar Farouk IBRAHIM, Secrétaire général de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), a indiqué que le pays choisi pour abriter cette banque sera celui qui dispose d'un bâtiment adéquat, aura signé un accord avec le gouvernement hôte, et aura souscrit au capital social de la banque.

Plusieurs pays dont l'Algérie, le Nigeria, le Ghana, l'Afrique du Sud, l'Égypte... sont en lice. Lors d'une intervention lundi 4 mars, à l'occasion du Sommet international de l'énergie du Nigeria, Omar Farouk Ibrahim, le secrétaire général de l'Organisation des producteurs de pétrole africain (APPO), l'institution qui porte cette initiative, a précisé les critères à remplir pour accueillir le siège de la banque. Sur ce sujet, Dr Omar Farouk IBRAHIM, Secrétaire général de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO) a indiqué que le pays choisi pour abriter cette banque sera celui qui dispose d'un bâtiment adéquat, aura signé un accord avec le gouvernement hôte, et aura souscrit au capital social de la banque. L'enjeu stratégique pour le pays hôte, au-delà de renforcer son influence sur le marché énergétique régional et international, pourrait être surtout un accès privilégié aux investissements énergétiques. Selon le calendrier fixé par les autorités, la date butoir pour le début des activités est prévue pour le 30 juin 2024. Donc, affirme le même responsable, la Banque devrait démarrer à cette échéance. Et d'ajouter : « Nous travaillons également sur les documents officiels, les aspects légaux, etc. En dehors de cela, nous avons déjà commencé à recevoir des contributions financières de nos pays membres pour la Banque d'énergie africaine. Une fois la banque opérationnelle, nous ouvrirons nos portes aux investisseurs hors d'Afrique, y compris du Moyen-Orient. Nous sommes confiants dans les ressources



Dr Omar Farouk IBRAHIM

que nous commençons à rassembler et dans l'intérêt que de nombreux investisseurs portent à notre banque ». Défendue par des leaders du continent, la banque africaine de l'énergie devrait entrer en service d'ici mi-2024. Suscité au lendemain de la COP 26 suite à la décision des institutions et pays occidentaux de stopper progressivement leurs financements dédiés aux énergies fossiles en Afrique, le projet de banque africaine de l'énergie a été officiellement annoncé en mai 2022. Dès lors, les initiateurs - l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO) et la banque africaine d'import-

export (Afreximbank) - ont été clairs sur le motif d'un tel projet. « Nous traversons une période difficile où nous devons nous efforcer de trouver le juste équilibre entre les impératifs d'atténuation du changement climatique et l'urgence d'éviter les bouleversements sociaux résultant de conditions économiques et financières de plus en plus difficiles en Afrique », déclarait alors Benedict Oramah, président d'Afreximbank. Aujourd'hui, plus d'un an plus tard, les choses se précisent. « Nous avons fini les négociations sur le traité d'établissement de la banque, la charte de la banque et l'agrément du pays hôte du

siège de la banque », révèle à La Tribune Afrique Dr Omar Farouk Ibrahim, secrétaire général de l'APPO qui participe activement à la Foire du commerce intra-africain qui se tient du 9 au 15 novembre au Caire, en Égypte et qui accueille notamment de nombreuses entreprises pétrolières et gazières du continent. « Il reste à présent, poursuit-il, que les pays membres ratifient le traité, car la banque sera supranationale, une institution financièrement indépendante et la ratification par les pays est la seule manière d'avoir ce genre d'institution ».

R. E.

ALI DAOUDI, ENSEIGNANT-CHERCHEUR À L'INSA, AU SUJET DE L'ÉLEVAGE ET DE LA VIANDE ROUGE :

« Réfléchir à une stratégie diversifiée »

« Le retour à l'importation de la viande rouge pour réguler le marché national n'est pas la solution idoine. » C'est ce que préconise l'enseignant-chercheur de l'Institut national d'agronomie (INSA), Ali Daoudi. « La question de l'approvisionnement régulier du marché en toutes denrées confondues en général et en viandes particulièrement est une question importante, notamment en périodes sensibles comme le mois de Ramadhan », a précisé, hier, l'Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Selon lui, l'arbitrage par rapport à ce genre de produits, quant à assurer une disponibilité avec des prix accessibles à tous, doit tenir compte de l'intérêt des consommateurs et en même temps sauvegarder l'appareil de production. Le recours à l'importation doit être, selon l'enseignant-chercheur, une solution bien réfléchie et ne doit pas engendrer la casse de notre appareil de

production. Elle doit être, dira-t-il, inscrite dans la stratégie globale de consommation de la viande rouge nationale tout en régulant les moments de crises de cet appareil. « Si on devait faire le diagnostic, largement partagé parmi les professionnels de la filière, le premier élément de fragilité essentiel demeure l'alimentation de bétail », déplore M. Daoudi. En plus, « nous avons un déficit structurel de plus en plus chronique en fourrage. En ce sens, tout est à faire pour développer les segments de la filière. Pour la développer, explique-t-il, il y a une marge de progression, mais très limitée. Car, poursuit l'orateur, nous comptons un pays où les fourrages naturels sont de plus en plus rares ou les steppes sont en dégradation et nous subissons des sécheresses récurrentes, sous l'effet du changement climatique, qui empêchent la production des fourrages en parties cultivées dans

des espaces irrigués. Ainsi, l'importation est devenue, selon lui, un recours structurel systématique, citant en exemple le cas de l'orge et du soja, pour rendre disponible l'alimentation de bétail en général. « La filière algérienne est ainsi devenue bien intégrée dans le marché mondial par les intrants alimentaires pour le cheptel national ovins et bovins », déplore l'analyste. L'autre impératif, de son avis, c'est d'élever les petits éleveurs avicoles au niveau des grands éleveurs qui pilotent la filière pour fonctionner selon les normes industrielles internationales tout en maîtrisant les techniques de maîtrise industrielle, selon un topo semi-intensif qui valoriserait éventuellement des produits locaux proposés à des prix abordables aux consommateurs locaux, à qui il faut un accompagnement et une valorisation de savoir-faire.

N.S.

ANNABA : INDUSTRIE ET TOURISME

Projets structurants en vue dans les poches foncières récupérées

La wilaya recense 200 hectares inexploités récupérés dans le périmètre du complexe d'El Hadjar et 197 hectares non utilisés récupérés sur des terrains de zones industrielles ou d'activités, ainsi que des assiettes de terrain dans les cinq zones d'expansion touristique (ZET) d'Annaba. Un portefeuille de foncier qui devrait abriter des projets importants dans les domaines de l'industrie et du tourisme.

Les services de la wilaya d'Annaba ont arrêté un programme de relance et de lancement de plusieurs projets d'investissement structurants, générateurs de richesse et pourvoyeurs d'emploi, dans le cadre de l'exploitation du foncier industriel devant être destiné à l'investissement, rapporte l'APS. Le programme de travail élaboré par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) portant en particulier sur la numérisation. Ce qui devrait assurer transparence et attractivité auprès des potentiels investisseurs porteurs de projets économiquement viables, avait souligné le wali d'Annaba, Abdelkader Djellaoui, lors de l'inspection de plusieurs projets. Il est attendu, selon le chef de l'exécutif local, l'exploitation de tout le foncier industriel destiné à l'investissement productif afin de lancer sur le terrain des projets structurants dans les secteurs, notamment, de l'industrie et du tourisme. Dans le cadre des décisions récemment signifiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au cours d'un conseil des ministres, relatives à la récupération du foncier industriel disponible dans le périmètre du complexe d'El Hadjar, et son orientation vers l'investissement, plus de 200 hectares de foncier industriel inexploités, situés à proximi-



té de l'usine sidérurgique, ont été récupérés. Cela représente une importante opportunité pour concrétiser des projets d'investissement structurants dans la wilaya d'Annaba, d'autant qu'il s'agit de terrains aménagés et raccordés aux différents réseaux. La wilaya d'Annaba a également pu, dans ce même cadre, récupérer plus de 197 hectares de foncier industriel non utilisé qui seront orientés vers l'investissement productif, sur des terrains situés dans les zones industrielles et d'activités ayant déjà fait l'opérations de viabilisation et de raccordement aux réseaux (eau, assainissement, électricité), notamment la zone industrielle Ain Essid, dans la commune d'Ain

Berda, qui s'étend sur une superficie de 101 hectares. A la faveur des mécanismes mis en place pour développer l'investissement, notamment dans le secteur touristique, au premier rang desquels la numérisation, l'orientation, l'accompagnement et l'encouragement des investisseurs, les cinq zones d'expansion touristique (ZET) de la wilaya d'Annaba sont prêtes à recevoir des projets viables au plan économique. Les cinq ZET en question, d'une superficie totale de 2.435 hectares sont réparties sur des localités surplombant la mer, en l'occurrence Oued Begrate, dans la commune Seraïdi, la baie Ouest et Chetaïbi (commune éponyme), Sidi Salem (El Bouni) et la Corniche, au

chef-lieu de wilaya, ce qui représente une importante réserve de foncier à orienter vers l'investissement dans le secteur du tourisme, dans une région qui s'emploie, selon ses responsables, à renforcer sa position en tant que destination touristique. Il convient de relever que la wilaya d'Annaba compte déjà, dans ces ZET, 17 projets en cours de réalisation dans le secteur du tourisme, dont des hôtels cinq étoiles, des villages touristiques, des espaces de loisirs familiaux et autres installations. Parmi ces projets, cinq hôtels devraient être réceptionnés avant la prochaine saison estivale (2024).

R.R.

WILAYA D'ADRAR UN NOUVEAU PROGRAMME DE 15 000 LOGEMENTS

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé, samedi à Adrar, un nouveau programme d'habitat de 15.000 unités, toutes formules confondues, au profit de la wilaya. S'exprimant en marge d'une visite de travail dans la wilaya d'Adrar, M. Belaribi a indiqué que "ce programme doté d'une enveloppe financière de plus de 23 milliards de DA, est composé de quotas de logements de différentes formules, dont 2.100 logements publics locatifs (LPL), 200 logements promotionnels aidés (LPA), 5.000 aides à l'habitat rural. Il inclut plus de 7.000 autres destinées à l'autoconstruction dans le cadre du programme des lotissements sociaux". Et d'ajouter : "Ce programme qui s'ajoute aux projets accordés à la wilaya dont 1.800 unités en chantier et 2.200 autres en voie de lancement, a pour objectif de donner une forte impulsion au secteur de l'habitat à Adrar et de contribuer ainsi à la prise en charge des besoins en matière de logements". M. Belaribi a souligné que son secteur s'engage à maintenir son aspect social en application des directives des hautes autorités du pays, précisant que cette démarche est un indicateur important traduisant l'inscription d'un programme national de 460.000 unités de logements, toutes formules confondues, dans le cadre du projet de loi de finances (PLF 2024). Le ministre a, lors de l'inspection du projet du pôle urbain (est de la ville d'Adrar), salué la méthode de travail des autorités de wilaya. Celle-ci permet de lancer les projets des équipements publics, structures éducatives, sanitaires et sécuritaires entre autres, avant ceux de l'habitat au niveau de ce nouveau pôle urbain où il a procédé à la pose de la première pierre de projets de 200 logements promotionnels publics (LPP), avant d'inspecter un chantier de réalisation de 400 unités de type (LPA), un Collège d'enseignement moyen (CEM), un lycée, une clinique et un siège de sûreté urbaine. APS

M'SILA :

El Allig, l'oasis favorite des jeûneurs

Si l'oasis d'El Allig, située au sud de M'sila, représente, durant toute l'année, une attraction touristique pour les visiteurs de l'intérieur et de l'extérieur du pays. Elle devient, durant le mois de Ramadhan, l'endroit favori de nombreux jeûneurs. Passer le temps avant le moment de l'iftar, c'est bien, mais le faire utilement, en profitant du panorama exceptionnel offert par le village ancestral d'El Allig, tout en tâchant d'en apprendre davantage sur l'histoire séculaire des lieux, c'est mieux, semblent se dire les personnes rencontrées dans cette oasis, quelques heures avant l'appel à la prière du Maghreb et la rupture du jeûne. Cette oasis, trônant sur des hauteurs rocheuses entourées de constructions traditionnelles, bâties selon une architecture distinctive conservant encore cette touche ancienne qui fait son charme, offre une image enchanteresse. Une image où se mêlent palmiers, maisons en "toub" de couleur ocre et vergers verdoyants constituant une sorte de panache d'un attrait irrésistible. La fontaine d'Ain Takouka, une vraie cerise sur le gâteau, ajoute un surcroît de beauté à l'oasis, tout en constituant une précieuse

source d'eau potable et servant même à l'arrosage des vergers qui font florès dans le voisinage. Les jeûneurs se rendent volontiers dans cette oasis, quelques heures avant l'iftar en raison de la tranquillité des lieux et de leur "époustouflante beauté", pour reprendre les termes de Kamel Sedira, un retraité de la ville de Bou Saada. "Nous venons dans cet endroit presque tous les jours, dans l'après-midi, pour passer le temps avant la rupture du jeûne et profiter de la beauté de ce musée à ciel ouvert", déclare-t-il.

Son compagnon, Mohamed Hadibi, ajoute que l'autre raison de leur déplacement dans cette oasis réside dans leur quête des bienfaits de la nature pour "échapper, le temps d'un après-midi, à la pression de la ville. Cela, surtout pendant les heures précédant l'iftar où tout le monde est pressé et pas toujours de bonne humeur". Avec l'afflux important de citoyens observé tous les après-midis du mois sacré, certains habitants de la région profitent de l'occasion pour montrer certaines de leurs qualifications et une partie de leur savoir-faire. De nombreux jeunes gens s'adonnent, en effet, à

la vente de plantes aromatiques poussant à profusion sur l'oasis, comme l'armoise blanche ou les grains d'anis, pendant que d'autres se spécialisent dans la commercialisation d'ustensiles traditionnels en poterie, à l'exemple de Hakim. Rencontré par l'APS dans le petit réduit qu'il s'est aménagé pour vendre plats, pichets et autres éléments de décoration en terre cuite, fabriqués dans l'oasis, Hakim avoue "profiter de cet afflux pour promouvoir ses produits, mais également le potentiel touristique de la région". El Allig "est un patrimoine vivant et diversifié et c'est pour cela que les gens l'admirent et sont de plus en plus nombreux à y venir, même si ce n'est que pour un petit après-midi", souligne le jeune commerçant qui considère que l'oasis qui l'a vu naître est un "précieux acquis dont il faut prendre soin et promouvoir". Le mois sacré de Ramadhan étant également la période des envies culinaires, quelque fois irrésistibles lorsque d'appétissantes senteurs de mets épicés volent dans l'air, certains jeunes de l'oasis, autoproclamés maîtres qu'eux, proposent de la "Dobara Biskriya". Originaire des Ziban, comme son

nom l'indique, la "Dobara", un mélange de pois-chiches et de fèves dont la sauce est généreusement épicée et pimentée, exhale des effluves qui "obligent" les visiteurs à se faire servir plusieurs parts dans des récipients en plastique à emporter. Lorsque l'iftar n'est plus très loin, les visiteurs sont également attirés comme des aimants par l'odeur distinctive du "Matloue" (galette au levain) tout chaud, et par l'assortiment de produits laitiers, à l'image des fromages traditionnels, de la "Klila" et du lait de brebis. Smaïl, un jeune émigré, amateur de "Dobara" devant l'Eternel, avoue venir "chaque jour dans l'oasis d'El Allig, spécialement pour emporter quelques parts de (son) plat préféré". Smaïl se dit, surtout, "subjugué par la façon dont le mets est préparé puis servi, avec une rapidité inouïe et sans que la moindre épice ne soit oubliée. "C'est comme ça que je ressens le plaisir du Ramadhan, et c'est comme ça, aussi, que je comprends pourquoi les membres de la communauté algérienne à l'étranger sont de plus en plus nombreux à préférer passer le Ramadhan dans leur pays, l'Algérie".

APS



A LIRE
AVANT
LE F'TOUR



UNE GRANDE ET IMPORTANTE VILLE
D'ALGÉRIE AUJOURD'HUI OUBLIÉE

Le port de Honâïne



Honâïne est une commune de la wilaya de Tlemcen, située à l'extrême nord-ouest de l'Algérie, à 60 km au nord-ouest de Tlemcen et à 120 km à l'ouest de Sidi Bel Abbès. Il existe encore de belles plages situées près de Honâïne. Au XIII^e siècle, Honâïne était le port de Tlemcen et la voie méditerranéenne pour le commerce avec le Tafilalet et le Soudan. C'était alors une ville propre, belle, florissante et très riche, un point de jonction entre l'Afrique sub-saharienne, le Maghreb et l'Europe. Honâïne fut appelée par les Romains « Gypsaria » et « Artisiga ». Les Espagnols la nommaient « Hone ». Cette ville dispose de vestiges berbères datant de la période almohade, du

temps de l'essor florissant de la ville qui fut un important centre de flux commerciaux entre les deux rives de la Méditerranée. Les remparts de la ville témoignent encore aujourd'hui de la splendeur et de la puissance passées de cette contrée. Le fondateur de la dynastie des Almohades, Ibn Ali El

Honâïne fut appelée par les Romains «Gypsaria» et «Artisiga». Les Espagnols la nommaient «Hone». Cette ville dispose de vestiges berbères datant de la période almohade

Koumi, établi plus tard à Marrakech, est né à Tajra, une colline surplombant Honâïne, à deux kilomètres à l'ouest. En 1162, Oran et Honâïne s'associèrent pour construire les cent vaisseaux commandés par Abd El Moumen Ben Ali. Cette ville fut détruite et pillée à de nombreuses reprises par les tribus des Trara et Oulahssa au cours du XVI^e siècle. Elle abrita le port des Ifrenides, lequel deviendra plus tard le port plus important des Almohades en Afrique du Nord, qui sera par la suite l'un des deux ports des Zianides de Tlemcen. Le port sera partiellement détruit en 1534, après une brève occupation espagnole. Honâïne a vu débarquer un nombre important de réfugiés Morisques.

Al Mahdi Ibn Toûmert Précurseur de la dynastie almohade

Ibn Toûmert, dit El-Mahdi, fut le précurseur du mouvement almohade. Disciple du théologien Ghazali, ce réformateur veut appliquer en Occident les préceptes de son maître. Partout, il censure les abus et captive les auditeurs par son éloquence. Il porte controverse sur le terrain de la théologie alors que les Almoravides faisaient de la jurisprudence leur arme de combat. Ses partisans, les « Al-Muwahhidûn » (les Unitariens), professaient le dogme de l'unité de Dieu dans toute sa pureté. Ibn Toûmert va rencontrer Abd El Moumen près de Bougie (actuelle Bejaïa), au cours de son voyage en Orient (1117). Le Maître du Sous reconnut en lui l'hom-

RAMA

LE PLUS IMPORTANT LIVRE JAMAIS ÉCRIT PAR UN ES «LES PROLÉGOM

La *Muqaddima* (Al-muqaddima) constitue l'introduction au Discours sur l'histoire universelle de l'historien tunisien Ibn Khaldoun, paru en 1377. Cet ouvrage marque l'émergence d'une conception musulmane de l'histoire universelle. On traduit le mot *muqaddima* par Prolégomènes.

Certains penseurs modernes le considèrent comme le premier ouvrage traitant de la philosophie de l'histoire ou, parmi les sciences sociales, de la sociologie, de la démographie, de l'historiographie ainsi que de l'histoire culturelle, ou comme l'un des précurseurs de l'économie moderne dans les temps anciens.

Le travail traite également de la théologie islamique, des sciences naturelles, de la biologie et de la chimie. Ibn Khaldoun a écrit son ouvrage en 1377 comme préface à son premier livre sur l'histoire universelle, *Kitab al-'Ibar*, recueil des préceptes), mais déjà de son vivant, la *Muqaddima* fut considérée comme une œuvre indépendante.

Selon Georges Marçais, les Prolégomènes sont « un des ouvrages les plus substantiels et les plus intéressants qu'ait produit l'esprit humain ». Pour le grand historien des civilisations, Arnold Twenby, « les Prolégomènes sont le livre le plus important jamais écrit par esprit humain ».



Certains penseurs modernes considèrent *La Muqaddima* traitant de la philosophie de l'hist

Les grandes inventions de l'islam L'HORLOGE HYDRAULIQUE ARABE



me prédestiné : « La mission sur quoi repose la vie de la religion ne triomphera que par Abd El Moumen, le flambeau des Almohades. »

Abd El Moumen dirigea trois campagnes qui conduisirent à l'unification de l'Afrique du Nord. De cette époque date le premier cadastre de l'Afrique du Nord en 1159, Abd El Moumen ordonna l'arpentage de l'Ifriqiyya et du Maghreb. On mesura depuis la Cyrénaïque jusqu'à l'oued N'oun, de long en large. On retrancha de cette surface un tiers pour les montagnes, les rivières, les lacs salés, les routes et les déserts. Les deux tiers restants furent frappés du Kharadj ou impôt foncier. Ce fut là une grande inno-

vation. Les Almohades souverains du Maghreb jouissaient d'un grand prestige tant en Orient qu'en Occident. Cependant l'Empire Almohade, rongé par les luttes intestines pour le pouvoir et par la difficulté de gouverner un si vaste empire, commençait son déclin. Ce fut d'abord l'Espagne, qui échappa au califat almohade, suivi par les Hafsides en 1229 (actuelle Tunisie), Tlemcen avec les Zianides en 1235 (actuelle Algérie), et les Mérinides en 1269 (actuel Maroc) qui prirent Marrakech. Ce fut la fin de la dynastie almohade. C'est ainsi que la dynastie des Almohades régna sur l'Afrique du Nord et sur la moitié de l'Espagne de 1147 à 1269.



DANESQUES

Une page controversée de l'Histoire du Maghreb Central

Les Hilaliens au Maghreb

PRIT HUMAIN
MÈNES»

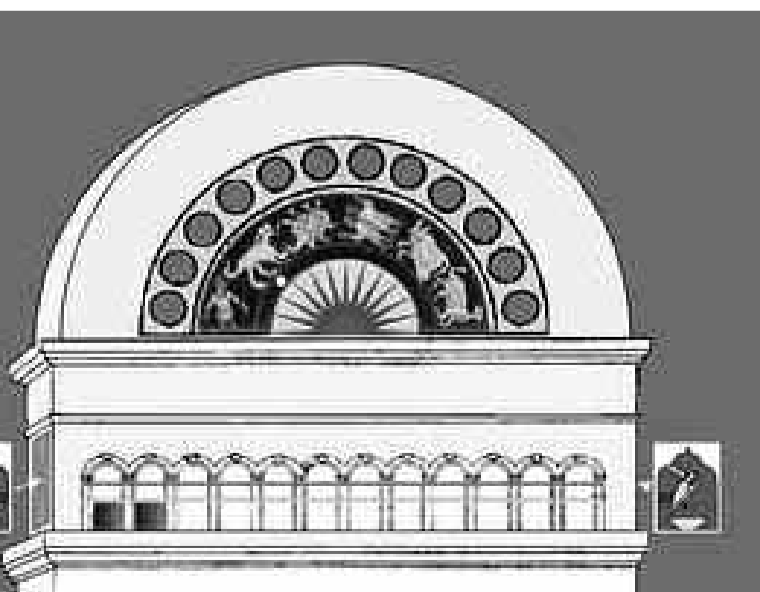


Les Banou Hilal, Hilalites ou Hilaliens étaient une confédération de tribus d'Arabie des régions de Hejaz et Najd ayant migré en Afrique du Nord entre la fin du xe au xiiiie siècle. L'afflux des Hilaliens fut un facteur majeur dans l'arabisation linguistique, culturelle et ethnique du Maghreb et dans la propagation du nomadisme dans les domaines où l'agriculture avait précédemment dominé. Les Hilaliens vivaient dans la partie du Hedjaz qui confine au Nejd. Circulant parfois vers l'Irak en quête de pâturages et de points d'eau, ils devinrent les alliés politiques des Qarmates, sectaires chiites qui désolèrent l'Arabie pendant plus d'un siècle. Ils les suivirent en Syrie et avec eux combattirent les Fatimides. Les Fatimides vainquirent les Qarmates et leurs alliés hilaliens qui furent installés dans les déserts de la rive droite du Nil. Ayant reçu l'ordre des Fatimides en 1052 d'envahir l'Ifriqiya, les Hilaliens ont d'abord migré vers le sud de l'Égypte avant de se diriger vers le Maghreb. Abu Zayd al-Hilali a dirigé des dizaines de milliers Bédouins vers l'Afrique du Nord qui se sont assimilés et mariés avec les peuples autochtones. Les Fatimides ont utilisé la tribu, comme alliés et vassaux, après la conquête de l'Égypte et la fondation du Caire, afin de punir les Zirides qui avaient rompu leurs liens de vassalité. Des Banou Hilal, suivis des Banou Sulaym – on a estimé à 50 000 le nombre des guerriers, et à 200 000 le nombre des Bédouins qui furent lancés sur l'Ifriqiya en 1051-10526.

Ibn Khaldoun a noté que les terres ravagées par ces envahisseurs étaient devenues complètement désertiques. Après avoir été instrumentalisés par les Fatimides pour déstabiliser les émirs berbères, les Hilaliens ont été « récupérés » par les émirs maghrébins eux-mêmes : « les princes berbères, Zirides, Hammadides, plus tard Almohades et Mérinides, n'hésitent pas à utiliser la force militaire toujours disponible que constituent ces nomades qui, de proche en proche, pénètrent ainsi toujours plus avant dans les campagnes maghrébines. »



...a comme le premier ouvrage
...toire...



Les horloges hydrauliques arabes sont les héritières des horloges hydrauliques de l'Antiquité gréco-romaine. s'inspirant des principes et applications décrits, entre autres, par Philon de Byzance (fin du 3e siècle avant notre ère) et Héron d'Alexandrie (1er siècle de l'ère moderne), leurs mécanismes ingénieux seront repris et perfectionnés à l'époque médiévale, souvent sous une forme ludique, par des érudits tels les frères Banou Moussa (ixe siècle) et surtout par Al-Jazari (12e et 13e siècles).

Ces horloges, parfois dédiées à des personnalités de haut rang et parfois publiques mise aux

portes des mosquées principales des grandes villes, seront pérennisées et accompagneront la civilisation arabo-musulmane pendant plus de 800 ans (du 18e au 19e siècle).

Le monde occidental s'est approprié quelques-unes de leurs techniques, probablement introduites vers l'an 1000, mais bientôt l'horloge mécanique les remplacera.

L'horologium de Charlemagne, horloge hydraulique

Datée des années 800, Eginhard, chroniqueur de Charlemagne, la décrit en ces termes dans ses

Annales regni Francorum. « Une machine qui, actionnée par la force motrice de l'eau, marque les heures par un nombre approprié de petites boules de bronze qui retombent sur un timbre d'airain ; à la fin de chaque heure, un cavalier sort par une des douze fenêtres, ouverte initialement et qui se referme ensuite derrière lui »

C'est une version très simplifiée et probablement miniaturisée de l'horloge de Gaza. Ici, la nouveauté est l'indication sonore des heures par un nombre adéquat de billes tombant sur un timbre de bronze. Il s'agit de la première trace, dans le monde occidental, du savoir-faire horloger arabe.

SOUDAN

L'ONU ALERTE SUR UNE «INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE» POUR PRÈS DE CINQ MILLIONS DE PERSONNES

L'Onu a réclamé vendredi dernier un "accès sans entrave" pour les humanitaires au Soudan, un pays menacé par la famine après près d'un an de combats.

"Pour atteindre ceux qui en ont besoin, les organisations humanitaires ont besoin d'un accès sûr, rapide, continu et sans entrave, notamment à travers les lignes de front", a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU. "Une mobilisation massive de ressources de la part de la communauté internationale est également essentielle", a-t-il insisté, alors que le plan humanitaire de l'ONU pour le Soudan en 2024, chiffré à 2,7 milliards de dollars, n'est financé qu'à moins de 5%.

Il y a suffisamment de stocks humanitaires à Port-Soudan mais l'accès à la population pose problème, a de son côté expliqué Jill Lawler, du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), de retour de la région de Khartoum.

Elle y a dirigé la première mission de l'ONU dans cette région depuis le début du conflit qui pourrait durer des années selon des experts.

"Nous avons besoin que les parties au conflit permettent un accès humanitaire rapide, durable et sans entrave" afin de permettre aux organisations de circuler à travers les lignes de front et de traverser les frontières des pays voisins, a-t-elle insisté.

Selon la responsable de l'Unicef au Soudan Mandeep O'Brien, 14 millions d'enfants ont désormais besoin d'aide humanitaire. Il ne reste qu'"une petite chance d'empêcher une perte massive de vies et d'avenir chez les enfants", a-t-elle lancé sur X.

La directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Hanan Balkhy, de retour du Soudan, s'est elle alarmée dans un communiqué de la situation sanitaire, notamment au Darfour.

"La plupart des établissements de santé ont été pillés, endommagés ou détruits. Au Darfour-Ouest, le système de santé est à l'arrêt", a-t-elle déploré. De l'autre côté du pays, à Port-Soudan, "les établissements de santé reçoivent 2 à 4 fois plus de patients que ce qu'ils sont habitués à traiter", a-t-elle ajouté, décrivant également la lutte contre les épidémies de choléra.

"C'est un moment de vérité. Toutes les parties doivent faire taire les armes, protéger les civils et garantir l'accès humanitaire", a insisté sur X Martin Griffiths, chef du bureau de Affaires humanitaires de l'ONU (Ocha), déplorant que les combats se poursuivent malgré l'appel du Conseil de sécurité à un cessez-le-feu pendant le ramadan.

Début mars, le Programme alimentaire mondial (PAM) a tiré déjà la sonnette d'alarme: la guerre "pourrait créer la plus grande crise de la faim au monde" dans un pays qui connaît déjà la plus importante crise de déplacement de population du globe.

A travers le Soudan, 18 millions de personnes sont en insécurité alimentaire aiguë --dont cinq millions ont atteint le dernier palier avant la famine-- et peuvent à peine être aidées par des humanitaires subissant entraves au déplacement et graves manques de financement, d'après le PAM. Les combats ont fait des milliers de morts et plus de huit millions de déplacés, selon l'ONU.

In Agence

POUR SOUTENIR LES CULTURES CÉRÉALIÈRES

La Banque mondiale accorde un prêt de 300 millions \$ à la Tunisie

En Tunisie, la sécheresse qui dure depuis plus de quatre ans affecte les performances de la production agricole. La production de blé qui joue un rôle stratégique dans la sécurité alimentaire du pays est l'une des plus touchées par cette situation.

Le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé un prêt de 300 millions USD au profit de la Tunisie, annonce un communiqué publié sur le site de l'Institution financière. Ce nouvel appui financier s'inscrit dans le cadre du partenariat entre les deux parties pour la période 2023-2027. L'enveloppe annoncée est destinée à soutenir la mise en œuvre du Projet d'appui d'urgence à la sécurité alimentaire (PAUSAT). Ce programme initié depuis 2022 pour une durée de 4 ans a pour objectif de renforcer la résilience du secteur agricole face au changement climatique, en particulier dans les filières céréalières. L'ambition du PAUSAT est d'étendre les superficies cultivées ainsi que la production et la productivité du blé dur et de l'orge. Ledit projet est prévu pour accompagner la culture de 250 000 hectares supplémentaires de blé dur et 100 000 hectares d'orge en vue d'augmenter les productions respectives de ces deux céréales de



350 000 tonnes et 270 000 tonnes par an à partir de 2025. « Les autres interventions dans le cadre du projet visent notamment à réduire le gaspillage alimentaire, accroître la valeur ajoutée des filières céréalières et gérer les risques de production liés à la sécheresse » peut-on

lire dans le communiqué. D'après les données de l'USDA, la production tunisienne de blé est attendue en baisse de 35% à 800 000 tonnes en 2023/2024, alors que la consommation tourne autour de 3 millions de tonnes par an.

In Agences Ecofin

DÉVELOPPEMENT DE SERVICES INNOVANTS

Vers l'exploitation du potentiel de l'IA au Sénégal

L'intelligence artificielle devient incontournable pour l'analyse des données dans le cadre de la fourniture de services numériques destinés aux citoyens. Un travail en synergie est plus que jamais nécessaire pour optimiser le travail administratif.

Sénégal Numérique SA (Senum SA), l'organisme public chargé de la gestion des infrastructures numériques de l'Etat, a annoncé le mercredi 13 mars la signature d'un partenariat avec la communauté des passionnés de data sciences et d'IoT au Sénégal, Galsen AI. Le partenariat vise l'hébergement des plateformes IA de Galsen AI sur les infrastructures de Senum SA, le déploiement de programmes dédiés et

le co-développement de services innovants basés sur l'IA. « Le Sénégal et l'Afrique ne devraient pas rater le train de l'histoire de cette technologie et devraient avoir leur mot à dire sur la révolution de l'IA. Cet accord va générer des projets innovants et des solutions utiles pour le Sénégal », a déclaré Cheikh Bakhom (photo, à gauche), le directeur de Senum SA. L'initiative s'inscrit dans le cadre du GalsenIALab, une branche de la communauté qui se consacre aux projets innovants en IA. Elle intervient à un moment où Sénégal Numérique SA a mis en place InnovLab, un laboratoire de recherche de veille technologique et d'innovation.

Ainsi, dans le cadre du partenariat qui

durera trois ans, les deux entités explorent des cas d'usage liés à l'intelligence artificielle afin de les appliquer dans des contextes à valeur ajoutée pour Sénégal Numérique. L'organisme réfléchit entre autres à la conception d'un système d'analyse de sentiments permettant de recueillir des informations sur la qualité des services qu'il offre au public en analysant des données provenant des réseaux sociaux.

Selon le communiqué de Sénégal Numérique SA, « le partenariat permettra à long terme d'accélérer l'adoption l'intelligence artificielle au Sénégal pour la transformation numérique et la souveraineté technologique du Sénégal ».

In We Are Tech Africa

BURKINA FASO

Une plateforme numérique pour recueillir des données sur le secteur foncier

Depuis plusieurs années, le Burkina Faso veut numériser le secteur du foncier. Les autorités mènent diverses initiatives pour faciliter le processus pour toutes les parties engagées dans ces réformes. Les autorités burkinabè ont inauguré le mardi 12 mars à Ouagadougou une plateforme numérique destinée à la collecte de données sur les parcelles et les logements auprès des promoteurs immobiliers privés et des coopératives d'habitat au Burkina Faso à partir de 2008. L'objectif est de garantir la fiabilité des informations et d'accroître la transparence lors de l'évaluation du passif immobilier lié à la promotion immobilière privée. « Après installation des membres du comité, ceux-ci ont entrepris la collecte administrative

des données auprès des différentes structures, notamment des ministères respectivement chargés de l'Administration territoriale, de l'Economie, et de l'Urbanisme. Au même moment, des informations ont été demandées aux promoteurs immobiliers précédemment agréés et aux coopératives d'habitat, suivant un certain nombre de canevas », a expliqué Maxime Tiendrébéogo, secrétaire général du ministère chargé de l'Urbanisme et des Affaires foncières. La numérisation du domaine foncier s'inscrit dans le cadre du projet « Cadastre fiscal » validé en 2018 par les autorités burkinabè. Depuis, diverses actions ont été menées pour numériser le secteur et avoir accès aux données importantes. En décembre

2021, le gouvernement a mis en place un Système intégré de gestion du cadastre et des domaines (SYC@D) dans le but, entre autres, de mieux gérer les sections cadastrales des communes et des arrondissements.

Avec le lancement de la nouvelle plateforme, les acquéreurs devront fournir les informations sur la parcelle ou le logement telles que la superficie, le coût, le nom de la société de promotion immobilière ou de la coopérative d'habitat, l'état de viabilisation du site (dont l'ouverture et le rechargement des voies d'accès), l'adduction en eau potable, en électricité ou encore l'éclairage public. Toutes ces données sont attendues au plus tard le 22 mars.

In We Are Tech Africa

JEUX AFRICAINS-ACCRA 2023 (NATATION) :

L'Algérie décroche 9 médailles d'or grâce à la natation et au judo

Ces deux sports ont contribué de façon importante à la moisson de médailles d'or 21 toutes disciplines confondues et de médailles 28 médailles sur 81 distinctions remportées par les sélections algériennes dans les différentes disciplines à l'issue de la cinquième journée. La natation a été la plus prolifique avec 23 médailles dont 7 en or. Jaouad Syoud s'est de nouveau illustré en décrochant 4 médailles d'or : 200 m et 400 m 4 nages, 50 m et 200 m brasse.

La sélection algérienne de natation a terminé à la troisième place avec un total de 23 médailles (7 or, 6 argent et 10 en bronze), mercredi à l'issue de la dernière journée des épreuves de la 13^{ème} édition des Jeux africains-2023 à Accra, au Ghana (8-23 mars 2024). Les sept médailles d'or ont été décrochées par Jaouad Syoud (200 m et 400 m quatre nages, 50 m et 200 m brasse), Ardjoun Abdallah (50 m et 100 m

dos) et Nefsi Rania au 200 m brasse. Au classement général de la compétition, l'Afrique du sud a été sacrée avec un total de 46 médailles (17 or, 16 argent et 13 en bronze), devant l'Egypte avec 35 médailles (16 or, 5 argent et 4 en bronze). A l'issue de la cinquième journée des JA-2023 d'Accra, l'Algérie occupe la quatrième place au tableau des médailles avec un total de 81 médailles (21 or, 27 argent



et 33 en bronze), derrière le Nigeria qui a pris la 3^{ème} place avec 55 médailles (22 or, 13 argent et 20 en bronze), alors que l'Afrique du Sud s'est emparée de la 2^{ème} place avec un total de 77 médailles (22 or, 22 argent et 33 en bronze). L'Egypte mène toujours le bal avec 115 médailles (65 or, 27 argent et 23 en bronze). L'Algérie prend part à la 13^{ème} édition des Jeux africains 2023 d'Accra avec une délégation composée de 299 membres, dont 222 athlètes représentant 18 disciplines, parmi elles quatre sont qualificatives aux Jeux olympiques 2024 de Paris (badminton, tennis, tennis de table et triathlon). La sélection algérienne de judo (messieurs et dames), elle a bouclé sa participation aux Jeux africains-2023 à Accra, au Ghana (8-23 mars 2024), à la seconde place avec un total de cinq médailles (2 or, 2 argent et 1 bronze). La première position est revenue à la Tunisie avec un total de 15 médailles (5 or, 4 argent et 6 bronze) et la 3^{ème} marche du podium est occupée par le Sénégal avec 4 breloques (1 or, 2 argent et 1 bronze). Les médailles algériennes ont été remportées par, respectivement Amina Belkadi sacrée championne dans la catégorie des -

63kg, d'ailleurs c'est la seule médaille gagnée par la sélection féminine, puisque ses autres compatriotes se sont contentées des 5^{ème} et 7^{ème} positions. Faiza Aissahine (-52kg), Zina Bouakache (-57kg) et Dyhia Benchallal (-70kg) se sont classées en 5^{ème} position de leurs catégories de poids, alors le trio Houaria Kaddour (-48kg), Louiza Ichallal (-70kg) et Sina Asselah (+78kg) ont terminé en 7^{ème} position du classement final. Le judoka Lili Mohamed El Mehdi a eu l'honneur d'offrir à l'Algérie la seule médaille en vermeil chez les hommes, dans la catégorie des +100kg, en battant en finale le Sénégalais Ndiaye Mbognick. Ses compatriotes, Wail Ezzine (-73kg) et Abdellah Fala (-100kg) se sont contentés de la médaille d'argent, alors que Kais Moudathir a pris la médaille de bronze chez le En revanche, Abdelhamid Zemmit (-81kg), Imad Aghilas Benazoug (-81kg), Houaria Kaddour (-48kg) et Dihya Benchallal (-70kg), ont été tous éliminés dès la phase de groupe. L'Algérie participe à ces Jeux africains avec 13 judokas. Selon le programme divulgué par les organisateurs, les compétitions par équipes "mixtes" auront lieu en une journée, le 15 mars.

R.S.

LIGUE 1 MOBILIS (20^{ème} J) :

La JSS surprend le MCEB et victoire de l'US Biskra

La JS Saoura a réussi le hold-up parfait, samedi après-midi à El Bayadh, en ramenant une précieuse victoire de son déplacement chez le MCEB local, qu'elle a dominé (1-0) pour le compte de la 20^{ème} journée de Ligue 1 Mobilis. Le succès des Bécharis a été assuré par Adeldjalil Saâd, à la 80^{ème} minute de jeu, et qui permet à la JSS de se hisser à la septième place du classement général, avec vingt-deux points, au moment où le MCEB reste scotché à la onzième sept points, avec seulement 25 points. Quant à l'US Biskra, elle s'est imposée devant l'USM Khenchela sur le score de 2 à 1 (mi-temps : 2-1), pour le compte de la 20^{ème} journée de Ligue 1 Mobilis. Cette septième victoire de la saison permet à l'US Biskra de prendre seule la 7^{ème} place au classement général avec un total de 28 points, alors que l'USM Khenchela occupe la 8^{ème} place avec 27 points mais avec un match en retard à disputer face au CRB.

Jeudi : MCA - ASO 6-3
Vendredi : ESBA - NCM 3-1 / CSC - USS 3-0 / MCO - PAC 2-0 / JSK - ESS 0-1 / CRB - USMA 0-1
Samedi : MCEB - JSS 0-1 / US Biskra 2 USM Khenchela 1
 APS

PARA-JUDO :

Ould Kouider se qualifie aux Jeux paralympiques 2024

Le para-judo algérien (judo pour visuels) Ishak Ould Kouider a gagné une place qualificative aux Jeux paralympiques 2024, et pointe désormais à la 7^{ème} position mondiale, selon le nouveau classement publié, mercredi par l'IBSA (fédération internationale de sports pour visuels). La septième place d'Ould Kouider a été acquise grâce à sa 5^{ème} position décrochée au dernier Grand Prix de Heidelberg en Allemagne en février dernier et qui lui a apporté 120 points supplémentaires. Ainsi la para-judoka algérienne totalise 900 points chez les -60kg (J2), une catégorie dominée par l'Uzbèke Kerman Nurillaev (1680 pts), suivi de son compatriote Namozov Cherdod (1620 pts) et de l'Ukrainien Davyd Horava (1371pts). Avec ce classement, Ishak Ouldkouider est qualifié pour le rendez-vous paralympiques-2024 à condition qu'il confirme son statut, lors des dernières compétitions, qualificatives programmées avant la fin juin prochain. De son côté, son compatriote

Abdelkader Bouamer (classe J1), catégorie des moins de 60 kg, continue d'avancer au classement IBSA, puisqu'il a grignoté trois nouvelles places. Occupant la 13^{ème} place au classement paralympique de qualification aux JP-2024, avant le tournoi de Heidelberg, Bouamer monte à la 10^{ème} position, totalisant 366 pts, soit 60 de plus remportés grâce à la 7^{ème} place obtenue en Allemagne. Cette catégorie de poids est dominée par l'Indien Parmar Kapil (1690pts), suivi du Portugais Vieira Miguel (1636pts) et du Brésilien De Oliveira Elielton (1458pts). Pour sa part, l'athlète Abderrahmane Chetouane (J1, +90kg), s'est maintenu à la 15^{ème} place (218 points), gagnant seulement six petits points, lors du Grand Prix d'Allemagne où il s'était contenté de la 7^{ème} place. Les trois premières places dans cette catégorie des lourds est occupée respectivement, par le Brésilien Wilians De Araujo (2240pts), le Moldave Basoc Ion (1840pts) et Ilham Zakiev (Azerbaïdjan) 1690pts. " Pour rester sur leur

lancée, les para-judokas algériens en course pour une qualification aux JP-2024 doivent doubler d'efforts et intensifier leur préparation et garder la même dynamique de compétition en ne ratant surtout pas, les prochains rendez-vous dans le calendrier de l'IBSA, car les places pour les Jeux paralympiques-2024 sont chères à obtenir", a-t-on expliqué à la fédération algérienne handisport (FAH). Les qualifications paralympiques ont commencé le 1^{er} septembre 2022 (deux ans avant les Jeux paralympiques de Paris 2024) et s'étaleront jusqu'au 24 juin prochain. Pour rappel, qu'en l'absence d'un championnat africain, les athlètes algériens de para-judo doivent passer par les différents Grands Prix au programme de l'IBSA, pour pouvoir engranger un maximum de points, et assurer une présence aux prochains Jeux paralympiques.

APS

FOOTBALL

L'ALGÉRIE ORGANISE UN TOURNOI INTERNATIONAL U20

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé mercredi, l'organisation du premier tournoi international des moins de 20 ans (U20), qui se tiendra du 18 au 26 mars 2024 à Alger. Ce tournoi verra bien évidemment la participation de la sélection nationale U20 ainsi que trois équipes africaines : l'Egypte, la Tunisie et la Mauritanie. Les matchs se dérouleront dans trois stades, choisis par la FAF : le stade Mustapha-Tchaker de Blida, le stade Salem-Mebrouki de Rouiba et le stade du 5-Juillet d'Alger, précise la même source. L'arrivée à Alger des délégations participantes est prévue à partir du mercredi 20 mars 2024. La sélection algérienne qui prépare les prochaines qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, entamera le tournoi international face à la Tunisie le 22 mars à 22h00 au stade Mustapha Tchaker de Blida, avant d'affronter successivement l'Egypte le 24 mars toujours au stade Mustapha Tchaker et la Mauritanie le 26 mars à 22h00 au stade 5 juillet. Pour rappel, la sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U20) sous la conduite de l'entraîneur Yacine Manaa, avait effectué un stage du 23 au 29 février à Oran, en prévision du Tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie prévu en octobre prochain. APS

EUROPA LIGUE -

QUARTS DE FINALE : AC MILAN - AS ROME À L'AFFICHE



L'AC Milan rencontrera l'autre club italien, l'AS Rome, dans le choc des quarts de finale de l'Europa League, selon le tirage au sort effectué vendredi au siège de l'UEFA à Nyon, en Suisse. Un autre choc est prévu pour le compte de ce tour entre le Benfica Lisbonne (Portugal) et l'Olympique de Marseille (France). De son côté, Liverpool (Angleterre) affrontera les Italiens de l'Atalanta, alors que le Bayer Leverkusen, leader incontesté du championnat d'Allemagne, défiera West Ham (Angleterre). Les matchs aller auront lieu le 11 avril, alors que le retour est prévu le 18 du même mois.

Quarts de finale :

-Benfica Lisbonne (Portugal) - Olympique de Marseille (France)
 -AC Milan (Italie) - AS Rome (Italie)
 -Liverpool (Angleterre) - Atalanta (Italie)
 -Bayer Leverkusen (Allemagne) - West Ham (Angleterre)

Demi-finale / Aller 2 mai - Retour 9 mai :

-Benfica Lisbonne (Portugal) - Olympique de Marseille (France) / Liverpool (Angleterre) - Atalanta (Italie).
 -AC Milan (Italie) - AS Rome (Italie)
 -Bayer Leverkusen (Allemagne) - West Ham (Angleterre).

PORTRAIT

Amar Belkhodja, le parcours exceptionnel d'un homme du peuple

« Docteur Honoris Causa décerné par l'université Ibn Khaldoun Tiaret 2017, ancien journaliste à «El Moudjahid», il réside à Tiaret où il se consacre à la recherche historique. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont « Colonialisme, les crimes impunis ».

Partie à la recherche de Amar Belkhodja, grand historien vivant en anachorète à Tousnina, à Tiaret, Douba Fairouz-Fouzia, elle-même enseignante de français et chercheuse, a eu le mérite de dépoussiérer les archives, de bousculer l'actualité, pour faire de la place à un grand homme, historien reconnu, qu'on a enterré avant sa belle mort.

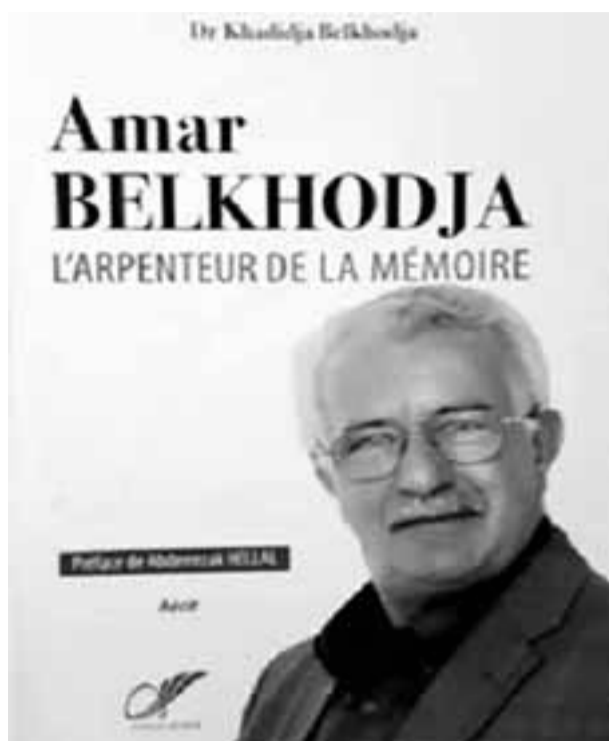
ELLE EN PARLE, POUR «L'EXPRESS», AVEC UNE AFFECTION NON FEINTE :

« Titulaire d'un certificat d'études obtenu en 1956 avec un zéro en histoire dans une école pour les indigènes, Amar Belkhodja est aujourd'hui chercheur en histoire, respectable, et c'est aussi un homme élégant capable de céder sa place à autrui dans un bus, dans un taxi ou sur les bancs d'une université ; son verbe est, comme ses tenues, sobre et direct.

« Docteur Honoris Causa décerné par l'université Ibn Khaldoun Tiaret 2017, ancien journaliste à «El Moudjahid», il réside à Tiaret où il se consacre à la recherche historique. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont « Colonialisme, les crimes impunis ».

« Ancien membre du bureau national de la Fondation du 8-Mai 1945, initiateur de la Journée nationale de l'artiste, auteur d'une quarantaine d'ouvrages sur la révolution de l'Emir Abdelkader, le mouvement nationaliste, la guerre d'indépendance et de biographies de personnalités politiques et culturelles ; une vingtaine d'ouvrages de sa production intellectuelle et historique figurent aujourd'hui comme référence citée par des historiens nationaux et étrangers.

« En deux mots, c'est un amoureux de la lumière blanche, celle du matin des frimas, du chuintement du jour ou du friselis qu'ignore le soir. « C'est un lève-tôt qui précède la voix du muezzin ; il sait parfaitement le bruit du pas hâtif du travailleur angoissé par l'absence d'un tortillard sur le quai d'une gare ; il sait à la fois le sordide et la geste de son peuple harcelé hier par des paras français et aujourd'hui par le poids de bureaucraties aux ventres pansus et bedonnants ; il sait, car



c'est un observateur intransigent et comment ne sait-il pas lui qui n'a jamais passé son bac, qui n'a jamais obtenu le moindre titre universitaire ? ; voilà un délicieux paradoxe ; car cet homme à la modestie proverbiale est l'auteur d'une vingtaine de publications. Lisez-le et vous saurez son parcours

« Comment ne sait-il pas, lui l'apprenti maçon, le vendeur de pièces détachées, le simple facturier et puis, bien plus tard, le journaliste et chercheur en histoire ? « C'est grâce à son travail que journaliste, écrivains et romanciers ont découvert

les textes du défunt Himoud Brahim, disparu dans l'anonymat et le silence total. Ce poète et romancier présenté dans le livre "Momo" ainsi que d'autres figures nationalistes, comme Ali El hama-

mi et Ali Maâchi, qui ont été ressuscités pour avoir droit à la reconnaissance nationale.

« Une vie éternelle dans les livres d'Amar Belkhodja, d'autant plus c'est grâce à lui que nous avons eu le bonheur de lire ce qu'a écrit Momo sur le psychiatre Franz Fanon. « En se consacrant aux recherches académiques et universitaires, Amar Belkhodja a pu produire une dizaine de livres dans le domaine de l'histoire, et essentiellement l'histoire coloniale de l'Algérie ; les titres de ses livres et la lecture du contenu de certains passages laissent penser que l'auteur a fait serment à nos ancêtres de faire jaillir la lumière sur les atrocités les actes inhumains et les crimes horribles commis par l'armée coloniale de l'Empire colonial français en Algérie ; aussi, l'écriture historique et universitaire d'Amar Belkhodja représente de notre point de vue une forme de dénonciation et une tentative courageuse et saine pour réparer l'irréparable ; une révolte d'escrimeur dans les phrases et les textes pour attirer l'attention des humains afin de savoir et de connaître les actes inhumains que même les régimes dictatoriaux et féroces n'ont pu imaginer ; faire ce que le colonialisme français a fait en Algérie ; un système d'apartheid conçu et pratiqué au nom d'une colonisation civilisatrice explique Amar Belkhodja.

« Je ne terminerais pas mon récit sans préciser un dernier détail : Amar Belkhodja est aussi poète ; son recueil s'intitule « la Passion de l'autre » ; vous avez bien lu dans la Passion de l'autre, cet Algérien écrasé par un colon dominateur, ce militant de la révolution au début des années 50, ces paysans anémiés, squelettiques et décharnés, ces ouvriers brûlés par le sous-préfet Achiairy : lisez -le, vous saurez le passé de vos grands-parents et la grandeur de votre pays ».

I.M.Amine

LANGUE ET CULTURE

Toute langue véhicule une culture dont elle est la productrice et le produit

C'est dans le contexte des approches communicatives que la notion de langue-culture trouve sa justification : il faut être compétent linguistiquement dans les situations à vivre, tout en comprenant les nuances des valeurs pragmatiques des énoncés et en ayant conscience de la variation. Cela revient à dire que la compétence linguistique intègre la connaissance de l'emploi des éléments du langage, la compréhension des présuppositions, des sous-entendus, des implications d'un énoncé et des conventions du discours. L'accès à d'autres réalités, d'autres manières de vivre, d'autres sensibilités de la part des élèves à travers textes et activités peut porter à croire que les bénéfices culturels de l'enseignement bilingue vont de soi. Mais peut-on laisser l'apprentissage de la culture au hasard des occasions qui se présenteront ? Il convient de ne pas oublier que les élèves doivent connaître le domaine de références auquel renvoient inévitablement les messages ou les écrits auxquels ils sont exposés et qui va conférer du sens à ce qu'ils entendent ou ils lisent. L'enseignant doit, par conséquent, déterminer non seulement comment enseigner la culture mais aussi, et avant cela, quel est

exactement le type de culture qu'il va enseigner. Le mot culture a une pluralité de définitions, mais nous retiendrons ces deux significations : La culture entendue au sens courant, comme connaissance des œuvres de l'esprit - peinture, sculpture, littérature, musique - .

La culture dans le sens anthropologique, entendue comme "ensemble de pratiques communes, de manières de voir, de penser et de faire qui contribuent à définir les appartenances des individus " (Porcher, 1995)

L'enseignement de chacun de ces types de culture entraînera des pratiques pédagogiques différentes qui feront l'objet de réflexions différentes. Enseignement de la langue étrangère et culture L'enseignement de la culture au sens 2 dépend de la didactique des langues et des cultures. Les acceptions communément admises de la notion ou l'idée de culture, dans ce domaine, sont les genres de vie, les moeurs, les valeurs, les caractéristiques de l'organisation des sociétés. Et c'est dans ce sens qu'une nouvelle approche de l'enseignement de la culture française procède de l'interculturalité.

I.M.

LA CULTURE INTERNET INVESTIT LE MONDE DE LA HAUTE FINANCE

Les crypto-monnaies entre le réel et l'imaginaire

Le gouverneur de la Banque de réserve, Shaktikanta Das, a réitéré vendredi son appel à une interdiction pure et simple des crypto-monnaies, affirmant qu'il ne s'agissait "que de jeux de hasard" et que leur "valeur perçue n'est rien d'autre qu'un faux-semblant".

Pour renforcer son opposition à ces monnaies et aussi pour prendre une longueur d'avance sur les autres banques centrales, la RBI a récemment lancé sa propre monnaie numérique (monnaie numérique de la banque centrale), sous la forme d'e-roupie sur un mode pilote, d'abord pour le commerce de gros en fin octobre dernier et un mois plus tard pour les clients particuliers. S'exprimant lors d'un événement Business Today ce soir ici, M. Das a réitéré la nécessité d'une interdiction pure et simple des cryptos en disant que bien que ceux qui le soutiennent l'appellent un actif ou un produit financier, il n'y a aucune valeur sous-jacente, pas même une tulipe (faisant allusion au Explosion hollandaise de la manie des tulipes au

début du siècle dernier). «Chaque actif, chaque produit financier doit avoir un sous-jacent (valeur) mais dans le cas de la cryptographie, il n'y a pas de sous-jacent... pas même une tulipe... et l'augmentation du prix du marché des cryptos est basée sur l'imaginaire. Donc, tout ce qui n'a aucun sous-jacent, dont la valeur dépend entièrement de la simulation, n'est rien d'autre que de la spéculation à 100% ou, pour le dire très crûment, c'est du jeu », a déclaré le gouverneur. «Puisque nous n'autorisons pas les jeux d'argent dans notre pays, et si vous voulez autoriser les jeux d'argent, traitez-les comme des jeux d'argent et établissez les règles du jeu. Mais la crypto n'est pas un produit financier », a affirmé M. Das.

Avertissant que la légalisation des cryptos conduira à une plus grande dollarisation de l'économie, il a déclaré que les cryptos se faisant passer pour un produit financier ou un actif financier, est un argument complètement déplacé.

En l'expliquant, il a déclaré que la principale raison macroéconomique de les interdire est que les cryptos ont le potentiel et les caractéristiques de devenir un moyen d'échange ; un échange de faire une transaction. Étant donné que la plupart des cryptos sont libellés en dollars, et si vous leur permettez de croître, imaginez une situation où, disons, 20 % des transactions dans une

économie se déroulent via des cryptos émises par des entreprises privées. Les banques centrales perdront le contrôle de ces 20 % de la masse monétaire dans l'économie et leur capacité à décider de la politique monétaire et à décider des niveaux de liquidité. Dans cette mesure, l'autorité des banques centrales sera minée, cela conduira à une dollarisation de l'économie.

I.M./Agences

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE MEDEA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 05/2024
NIF : 0011.2601.9004553

La Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Médéa lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec exigence des Capacités Minimales en vue de la réalisation des projets :

- **Lot 1 :** Réalisation d'un réservoir 3000 m³ y compris mur de clôture - commune de Berrougahia.
- **Lot 2 :** Réalisation de 02 réservoirs 2000 m³ et 500 m³ y compris réseau de distribution et mur de clôture - commune d'Aïn-Boucif.

- ELIGIBILITE DES CANDIDATS
4.1/ Pour le lot 1 :
 Lot 1 : Réalisation d'un réservoir 3000 m³ y compris mur de clôture-commune de Berrougahia.
 Les soumissionnaires doivent répondre aux conditions d'éligibilité suivantes :

V/ Condition n°1 :
 Les soumissionnaires doivent obligatoirement disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité de Catégorie Six (VI) ou plus dans le domaine de l'Hydraulique « Activité Principale Hydraulique ».

W/ Condition n°2 :
 Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter dans leurs offres les bilans des trois (03) meilleures années à compter de l'année 2016, délivrés par les services des impôts compétents.

- Le chiffre d'affaire moyen C.A.M doit être ≥ 45.000.000,00 DA.

X/ Condition n°3 :
 Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter dans leurs offres au moins une (01) attestation de bonne exécution réalisée durant les Dix (10) dernières années, visée par le Maître d'ouvrage public :

- Une (01) attestation de bonne exécution d'un projet de réalisation d'un réservoir 3000 m³ ou plus

M/ Condition n°4 :
 Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter dans leurs offres pour les moyens matériels au moins une pelle mécanique justifiée par les cartes grise et les attestations d'assurance, et pour les moyens humains au moins un ingénieur ou maître en (Génie civil ou hydraulique ou travaux public) justifié par le Diplôme et l'attestation d'affiliation CNAS (Année en cours).

• En cas de groupement :

- Le chef de file doit répondre à la première condition d'éligibilité quant aux entreprises partenaires (les membres du groupement) elles doivent disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelle de **CATEGORIE Six (VI) OU PLUS** dans le domaine de l'Hydraulique « Activité Principale Hydraulique ».
- Le chef de file ou l'un des membres du groupement doit répondre aux autres conditions d'éligibilité.
- Dans le cadre du présent cahier des charges, le groupement doit être un groupement solidaire.
- Le compte courant doit être au nom du groupement.
- Les candidats sous forme de groupement ne peuvent pas soumissionner comme candidats individuels.

N.B : Si l'une des conditions mentionnées ci-dessus n'est pas satisfaite par un soumissionnaire, son offre sera considérée comme non éligible et sera donc écartée.

4.2/ Pour le lot 2 :
 Lot 2 : Réalisation de 02 réservoirs 2000 m³ et 500 m³ y compris réseau de distribution et mur de clôture - commune d'Aïn-Boucif.
 Les soumissionnaires doivent répondre aux conditions d'éligibilité suivantes :

V/ Condition n°1 :
 Les soumissionnaires doivent obligatoirement disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité de Catégorie Cinq (V) ou plus dans le domaine de l'Hydraulique « Activité Principale Hydraulique ».

W/ Condition n°2 :
 Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter dans leurs offres les bilans des trois (03) meilleures années à compter de l'année 2016, délivrés par les services des impôts compétents.

- Le chiffre d'affaire moyen C.A.M doit être ≥ 25.000.000,00 DA.

X/ Condition n°3 :
 Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter dans leurs offres au moins deux (02) attestations de bonne exécution (dans une (01) seule attestation ou dans Deux (02) attestations séparées) réalisées durant les Dix (10) dernières années, visées par le Maître d'ouvrage public :

- Une (01) attestation de bonne exécution d'un projet de réalisation d'un réservoir 2000 m³ ou plus Et
- Une (01) attestation de bonne exécution de réalisation d'un projet de réseau d'AEP avec diamètre DN ≥ 200 mm)

M/ Condition n°4 :
 Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter dans leurs offres pour les moyens matériels au moins une pelle mécanique justifiée par les cartes grise et les attestations d'assurance, et pour les moyens humains au moins un ingénieur en (Génie civil ou Hydraulique) justifié par le Diplôme et l'attestation d'affiliation CNAS (Année en cours).

• En cas de groupement :

- Le chef de file doit répondre à la première condition d'éligibilité quant aux entreprises partenaires (les membres du groupement) elles doivent disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelle de **CATEGORIE Cinq (V) OU PLUS** dans le domaine de l'Hydraulique « Activité Principale Hydraulique ».
- Le chef de file ou l'un des membres du groupement doit répondre aux autres conditions d'éligibilité.
- Dans le cadre du présent cahier des charges, le groupement doit être un groupement solidaire.
- Le compte courant doit être au nom du groupement.
- Les candidats sous forme de groupement ne peuvent pas soumissionner comme candidats individuels.

N.B : Si l'une des conditions mentionnées ci-dessus n'est pas satisfaite par un soumissionnaire, son offre sera considérée comme non éligible et sera donc écartée.

- RETRAIT DES CAHIER DE CHARGES :
 Il est à préciser que seules les entreprises qualifiées de catégorie Cinq (V) ou plus en activité principale hydraulique et intéressées par la réalisation de ces travaux peuvent retirer le cahier des charges sur présentation du certificat de qualification en cours de validité, à l'adresse ci-après :

« Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Médéa - Service de l'Administration »
 - ROUTE DU 15 DECEMBRE - MEDEA.

- DELAI DE PREPARATION DES OFFRES :
 Dans le cadre du présent cahier des charges, la durée de préparation des offres est fixée à Dix (10) JOURS, à partir de la première publication dans le BCMOP ou dans la presse nationale, conformément à l'article 52 et 66 du Décret Présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

DATE DE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :
 Les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres, entre 08H00 et 12H00.
 L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12H00.
 Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :
 Conformément aux dispositions de l'article 76 de la loi N° 23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés, ainsi que les dispositions de l'article 67 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public non abrogé en application de l'article 112 de la loi n° 23-12 du 05 Août 2023, les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

- CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION :
 Conformément à la loi N° 23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés, ainsi que l'article 67 du Décret Présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public non abrogé, en application de l'article 112 de la loi n° 23-12 du 05 Août 2023, les offres des soumissionnaires comprennent un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière à savoir :

I. DOSSIER DE CANDIDATURE : contient les documents exigés dans le cahier des charges (Article 10 page 20)

II. OFFRE TECHNIQUE : contient les documents exigés dans le cahier des charges (Article 10 page 20)

III. OFFRE FINANCIERE : contient les documents exigés dans le cahier des charges (Article 10 page 21)

- FORME ET SIGNATURE DE L'OFFRE :
 Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont traités dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « DOSSIER DE CANDIDATURE », « OFFRE TECHNIQUE » ou « OFFRE FINANCIERE », selon le cas.
 Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe soignée, comportant la mention :

« A NOUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES
 - APPEL D'OFFRES N°/2024, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES ».

- OUVERTURE DES PLS :
 La commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres se réunira pour l'ouverture des plis des dossiers de candidature des offres techniques et financières le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13H30, en présence des soumissionnaires préalablement informés dans l'avis d'appel d'offres, conformément aux dispositions des articles 48 et 96 de la loi N° 23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DIEFIA
DAIRA DE DAR CHOUKHI
COMMUNE DE SIDI BAIZID
N° FISCAL : 09041712963417

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article N°40 du décret présidentiel N° 15-247 Du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Le président de l'Assemblée populaire communale de la commune de Sidi Baizid A l'issue de l'analyse de offres effectuées par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres du projet déclare l'infructuosité de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N° 05/2024 du projet :

***Ouvertures de pistes rurales dans la commune de Sidi Baizid**

Lot n° 01: Ouverture de piste en tuf sur une distance de 06 km dans la région de Faïdh El-Naama, Faïdja et Dhayet El-Houaoussa

Tout soumissionnaire a le droit de contester cet avis d'infructuosité au plus tard Dix (10) jours à compter du premier jour de parution de cette publication et peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de sidi baizid

L'EXPRESS DU 18/03/2024 ANEP : N° 2416008236

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE BATNA.

MISE EN DEMEURE N°01

Compte tenu de la spécificité du projet et le non-respect de l'engagement par Le bureau d'étude à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour achever le projet dans les délais contractuels.

OPERATION : ETUDE, ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGE TYPE B6/200R EN REMPLACEMENT DU COLLEGE SEYOUUD ALI A AIN TOUTA W/BATNA.

PROJET : ETUDE, ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGE TYPE B6/200R EN REMPLACEMENT DU COLLEGE SEYOUUD ALI A AIN TOUTA W/BATNA

Le bureau d'étude (GROUPEMENT DRIM DISAIEN) chef de file

BEN AICHA A/EI ATIF, titulaire du MARCHE

N° 06/2021, visa CF N° 459 en date du 16/05/2022, Est mise en demeure

de redynamiser et d'assister l'entreprise à la réalisation du projet,

Une présence permanente pour le bureau d'étude et son staffe technique suivent le tableau des délais

Un délai de 08 jours à compter de la réception de la présente

Lettre de mise en demeure. Faute de quoi, toutes les mesures coercitives réglementaires seront prises à l'encontre du bureau d'étude conformément à la réglementation en vigueur.

L'EXPRESS DU 18/03/2024 ANEP : N° 2416008415

ALIMENTS ULTRA-TRANSFORMÉS

La plus grande étude jamais réalisée révèle leurs effets néfastes sur la santé

La plus grande revue des données sur les aliments ultra-transformés, tels que les céréales et les boissons gazeuses, a établi un lien entre ceux-ci et 32 effets néfastes sur la santé. On estime qu'un décès sur cinq dans le monde est dû à une mauvaise alimentation, et le rôle des aliments ultra-transformés (AUT) a fait l'objet de nombreuses études au cours des dernières années. On a défini les AUT pour la première fois il y a une quinzaine d'années pour aider des chercheurs à étudier l'effet de la transformation des aliments sur la santé. La plus récente revue générale, ou « revue parapluie », a permis d'analyser de nombreuses études portant sur près de 10 millions de personnes afin de rassembler la plupart des données disponibles et d'obtenir une image globale de la manière dont les AUT affectent notre santé. Les résultats montrent qu'une consommation de grandes quantités d'AUT est associée à des effets nocifs sur la santé et à une mort prématurée due à une série de pathologies, notamment maladies cardiaques, diabète de type 2, obésité et une mauvaise santé mentale. Les régimes contenant beaucoup d'AUT sont sans conteste néfastes pour la santé, et la nouvelle étude établit des liens avec un large éventail de maladies. Des questions subsistent toutefois quant aux mécanismes par lesquels ces aliments nous affectent. Les chercheurs ont proposé plusieurs mécanismes au fil des ans, dont une mauvaise qualité nutritionnelle. Certains AUT sont riches en graisses, en sucre et en sel, pauvres en fibres et déficients en vitamines essentielles, en minéraux et en antioxydants. Parmi les autres mécanismes, citons le manque de structure et de textu-

On estime qu'un décès sur cinq dans le monde est dû à une mauvaise alimentation, et le rôle des aliments ultra-transformés (AUT) a fait l'objet de nombreuses études au cours des dernières années.

re, ce qui accélère la consommation de la nourriture, augmente le taux de sucre dans le sang et réduit la sensation de satiété. On s'est également intéressés aux additifs alimentaires et autres produits chimiques, ajoutés aux aliments ou issus des emballages ou de l'environnement. Un aspect intéressant des travaux actuels est le fait que la solidité des résultats varie d'une étude à l'autre et que certaines corrélations sont faibles. C'est probablement en partie attribuable à la vaste gamme d'aliments inclus dans la catégorie des aliments ultra-transformés. On classe parmi les AUT les aliments qui contiennent des additifs et des produits chimiques et qui sont hautement transformés à l'aide d'ingrédients raffinés et reconstitués, dont certains que les consommateurs ne connaissent pas. La catégorie comprend des produits aussi variés que la crème glacée, les grignotines, le pain de blé entier,



les viandes transformées et les tartines faibles en gras. Ces aliments, contenant toutes sortes d'ingrédients et de nutriments, ont probablement des effets très différents sur notre santé. Un autre facteur important à considérer est le fait qu'on se base sur des analyses populationnelles, pour lesquelles des milliers de personnes ont enregistré leurs apports alimentaires et leur état de santé. L'analyse tient compte de divers facteurs, tels que l'âge, le sexe et le mode de vie, qui peuvent fausser les chiffres. Cependant, les résultats ne font que montrer une relation entre ce qu'on mange et la santé. Ils ne fournissent pas de preuves des mécanismes impliqués. Nous devons mener rapidement de nouvelles recherches pour comprendre comment et pourquoi certains aliments sont mauvais pour la santé. Bien que certaines études directes soient possibles, le fait d'examiner les effets à long terme d'une consom-

mation élevée d'additifs, par exemple, pourrait s'avérer difficile et délicat d'un point de vue éthique. Mais il est possible d'étudier plus en détail les effets à l'aide des données existantes. À mesure que de nouvelles études seront publiées, la quantité de données devrait nous permettre de nous concentrer sur les différents AUT pour reconnaître les meilleurs et les pires. Compte tenu de l'énorme quantité de données contenues dans cette revue générale, il serait intéressant d'extraire des données plus précises pour aider à identifier les aliments à éviter. La catégorie des AUT comprend un large éventail d'aliments dont la teneur en nutriments est très variée. Le pain entier du commerce s'y trouve, tout comme la crème glacée, les beignes et les grignotines frites. Il est fort probable que les AUT n'ont pas tous les mêmes effets sur la santé. En outre, des études mécanistiques dans lesquelles des personnes sont nourries de manière contrôlée avec certains aliments ou ingrédients, ainsi qu'une analyse statistique plus détaillée des études existantes, devraient nous aider à connaître les AUT à éviter, ceux qui sont sans risque et ceux qui peuvent même être bénéfiques dans le cadre d'une alimentation saine et équilibrée. Une chose est sûre, ces études devraient nous permettre d'en savoir plus quant aux aliments ultra-transformés qui sont clairement néfastes à la santé. Nous devrions également chercher à comprendre les éléments les plus dangereux des AUT, afin que les fabricants puissent les éliminer, comme cela a été fait pour des ingrédients nocifs tels que les acides gras trans et certains colorants artificiels.

In The Conversation

BIODIVERSITÉ DES CENTAINES D'ESPÈCES UNIQUES DÉCOUVERTES DANS L'ÉCORÉGION LA PLUS RÉCENTE D'AFRIQUE

Des recherches révolutionnaires en Afrique australe ont mis au jour une richesse de biodiversité jusqu'alors inédite. Des scientifiques ont même proposé la création d'une nouvelle écorégion: l'archipel montagnard de l'Afrique du Sud-Est (SEAMA), relate Scientific Reports. Les montagnes s'étendent du nord du Mozambique jusqu'au mont Mulanje au Malawi, la deuxième plus haute montagne d'Afrique australe. L'étude réalisée dans cette région documente 127 espèces de plantes et 90 espèces d'amphibiens, de reptiles, d'oiseaux et de mammifères, de papillons et de crabes d'eau douce. Elles sont toutes endémiques, donc qu'on ne trouve nulle part ailleurs sur Terre. Cependant, cette écorégion est gravement menacée. Depuis que les scientifiques ont commencé leurs études, il y a environ 20 ans, les montagnes ont perdu un cinquième de l'étendue de leur forêt tropicale, près de la moitié dans certains cas, soit l'un des taux de déforestation les plus élevés d'Afrique. In Agence Sputnik

CYBERSÉCURITÉ

Des chercheurs ont créé un ver informatique destiné aux IA

Voler des données, envoyer des spams ou propager des logiciels malveillants. Ces méfaits ont été commis par des systèmes d'IA infestés par un ver créé par des chercheurs spécialisés en sécurité informatique. En milieu sécurisé pour le moment. Des chercheurs ont créé ce qu'ils assurent être le premier ver informatique spécifique à des intelligences artificielles génératives, capable de se propager d'un système d'IA à un autre et de voler des données, d'envoyer des courriels ou encore de répandre des logiciels malveillants, rapporte le site américain Wired. "En résumé, cela signifie qu'il est désormais possible de mener une cyberattaque d'un genre complètement nouveau", explique Ben Nassi, chercheur à Cornell Tech, qui a participé à l'étude. Avec ses collègues, il a conçu un ver baptisé Moris II, en référence au tout premier ver informatique développé en 1988, appelé Moris, qui utilise un "adversarial self-replicating prompt", des instructions autorépliquatives. Il s'agit d'un prompt, du texte en langage naturel, qui fait en sorte que, dans sa réponse, le modèle d'IA produise à son tour un prompt. En d'autres termes, l'IA est "manipulée" pour produire des instructions supplémentaires. Sans entrer dans les détails techniques (disponibles sur le site des chercheurs), Moris II cible les assistants de messagerie par IA générative. Il est capable de les manipuler

pour leur faire dévoiler des informations contenues dans un courriel par exemple ou pour leur faire propager des spams via une boîte de messagerie. Les chercheurs ont expérimenté leur ver avec trois modèles d'IA : Gemini Pro de Google, ChatGPT 4.0 d'OpenAI et LLaVA de l'université du Wisconsin-Madison. Ils ont également utilisé deux méthodes : l'une employant ce système d'instructions autorépliquatives via du texte,

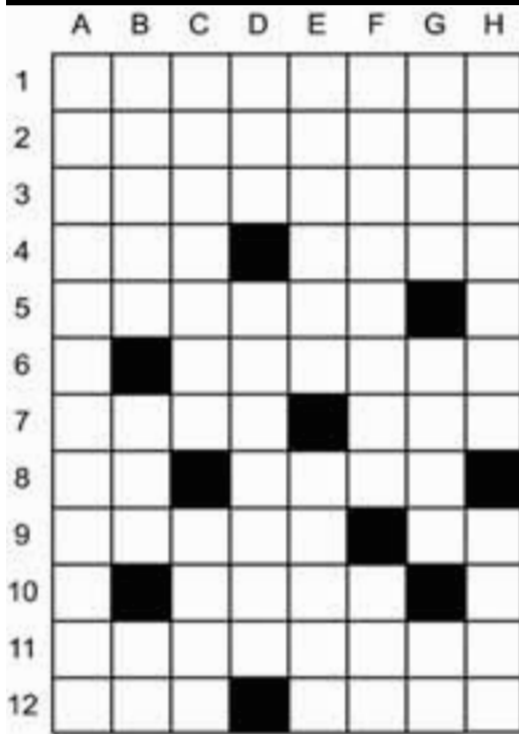


l'autre dans un fichier image. Mais Ben Nassi et ses collègues ne sont pas les seuls à tenter de faire agir les IA en contournant les verrous de sécurité. Dans un autre travail de recherche, des experts travaillant pour des universités à Singapour et en Chine ont montré comment ils pouvaient infester 1 million

d'agents de grands modèles de langage en moins de cinq minutes. Pour le moment, il ne s'agit que de cyberattaques "virtuelles" orchestrées par des chercheurs pour tester les failles des IA génératives connectées les unes aux autres. Et ils ont prévenu les entreprises concernées. Interrogé par Wired, un porte-parole d'OpenAI confirme que "[les chercheurs] semblent avoir trouvé le moyen d'exploiter des vulnérabilités en usant d'une attaque dite de 'prompt injection', où l'utilisateur se sert d'une consigne qui n'a pas été vérifiée ou contrôlée". Avant d'ajouter que l'entreprise s'efforçait de rendre ses systèmes "plus résilients" et que les développeurs devaient "utiliser des méthodes veillant à ne pas employer de commande nuisible". Google, en revanche, n'a pas répondu aux sollicitations du média. "Si ce genre d'attaque se limite pour l'instant à des environnements simulés, il est probable que le pas de la théorie à la pratique ne tardera pas à être franchi", insiste, dans Wired, Sahar Abdelnabi, qui a travaillé sur des attaques dirigées contre les grands modèles de langage et alerté, dès l'année dernière, sur la création possible de vers. Et dans leur article décrivant Moris II, les auteurs imaginent que ce genre de cyberattaque pourrait faire son apparition en conditions réelles d'ici deux ou trois ans.

In Courrier International

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Outil de découpe.
- B. Distance en mer. Recru. Fameux anonyme.
- C. Qui bougent. Mécontenta certainement.
- D. Lieu pour se désaltérer. Mauvaise passe au rugby.
- E. Destination de voyage. Oiseaux ratites d'Australie.
- F. Repoussant. Qui n'est donc pas resté de glace.
- G. Une huile dans le pétrole. Qui manquent de dynamisme. Terminaison de verbe.
- H. Choisis de nouveau par un vote. Préparé à toute éventualité.

HORIZONTALEMENT

- 1. Construire.
- 2. Jeudi fêté en se grimant.
- 3. Fossilisé.
- 4. C'est toujours bon à entendre. Société unipersonnelle.
- 5. Méditent.
- 6. Premier morceau du pain.
- 7. Elle inspira Aragon. Pas à eux.
- 8. Pascal. Couvert.
- 9. Il réunit des musulmans. Secteur postal.
- 10. Prince troyen, héros de Virgile.
- 11. Passer un déguisement.
- 12. École de cadres supérieurs. En qui on peut avoir confiance.

LES MOTS FLÉCHÉS

EDUCATION STRICTE
I.L.S SONT BIEN NÉS
MOMENT TRISTE
CHÂTEAU DE LA LOIRE
CHARME PARTICULIER
FOURGON
GIGAOCJET
DESSERT CHANTILLY
FORMULE
HOMME DE BIENS
ARBUSTE DU YEMEN
COMPÉTITION
ON LE DIT POUR LA VIE
PRINCE VICTIME D'UN CAS ROSSE

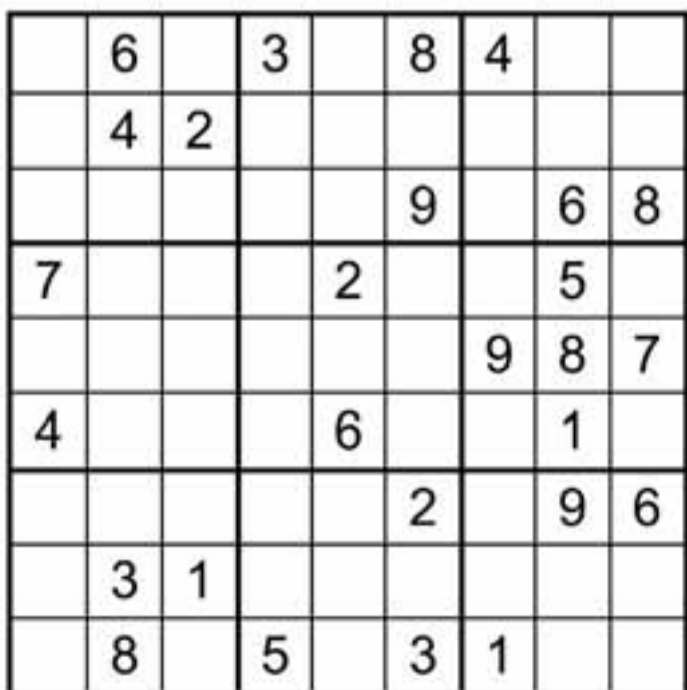
ALLER AU PROCÈS
BONNE ISOLATION
TOURNE DE TRAVERS
BON POUR LA LIGNE
BIEN DÉRIDÉ
EMPE-REURS
ICARE SE NOYA PRÈS DE CETTE ÎLE
ÊTRE MOU ET NON-CHALANT
BATELIER
ON L'UTILISE POUR MONTRER
INSTRUMENT DE LABORATOIRE

COURTE INFO
MONTE-CHARGE
CÉLA SE PASSE EN INDE
ANÏMÉ
MISE EN BARLS
AVANT LA MANIÈRE OU LA MATIÈRE

FERA DE LA PLACE
ESPRITS DE CORPS
ZONE À URBA-NISER EN PRIORITE
PRÉDIRE UNE RÉUSSITE INCER-TAINE
BOTTE
BERCEAU DE BATEAU
LÉGION DE BIFFINS
BIEN AU-DESSUS DU SOL

L'EXPRESSDZ

SIDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ABATTIS AMANT ANIS AUDITOIRE AXEL BERNIQUE CASE CHAUSSEUR DEVOT ENNUI FEERIQUE GAGNE GALOPIN GAVOTTE GUAI JURISTE MINER NOTER OVATION PERIL SAVONNEUX STUDIO TAQUIN TIRER TONNERRE VARAN VIVIPARE VIVRE

R	A	E	E	B	D	R	N	L	E	X	A
U	B	O	R	E	E	A	I	R	U	E	E
E	A	N	V	R	R	R	I	E	N	T	U
S	T	O	I	A	E	O	N	N	I	S	Q
S	T	T	V	P	T	N	U	I	U	I	I
U	I	U	O	I	O	I	N	M	Q	R	R
A	S	N	D	V	N	L	O	O	A	U	E
H	G	U	A	I	A	M	A	N	T	J	E
C	A	S	E	V	O	G	A	G	N	E	F

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 05:51	DOHR 13:01	ASR 16:11	MAGHREB 18:38	ISHA 20:01
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

Séisme de magnitude 3,3 degrés à Jijel

Un séisme de magnitude 3,3 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistré, hier, à 05 h 59, dans la wilaya de Jijel, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 13 km au nord-est de Sidi Abdelaziz (wilaya de Jijel, en mer), précise la même source. La secousse a été ressentie par les habitants de plusieurs localités de Jijel, selon des témoignages sur les réseaux sociaux. La Protection civile de Jijel a indiqué que

ses unités à travers la wilaya n'ont reçu aucun appel à l'aide. Sur le site Internet du Craag, qui n'a pas été actualisé depuis décembre 2022, aucun détail n'a été donné sur ce séisme qui est considéré comme étant de faible intensité. C'est le troisième séisme enregistré en Algérie depuis le début du mois de mars. Les deux précédents ont eu lieu le 9 mars à Aïn Errich dans la wilaya de M'sila et le 7 mars à Kherrata dans la wilaya de Béjaïa. Leurs magnitudes respectives étaient de 4,3 degrés et 3,4 degrés.

HADJ BOULANOUAR,
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
ALGÉRIENNE DES
COMMERCANTS ET ARTISANS :

« L'APPORT DE LA PRODUCTION DES WILAYAS DU SUD A FAIT BAISSER LES PRIX DU MARCHÉ »

Le président de l'Association algérienne des commerçants et artisans, Hadj Boulanouar, a indiqué, hier, que les prix des légumes et fruits ont connu une baisse de 20% en kilogrammes par rapport au premier jour du mois sacré du Ramadhan. Hadj Boulanouar a attribué les raisons de la baisse des prix à la stabilité de la demande et à l'annulation des jours fériés hebdomadaires, ainsi qu'à l'abondance de l'offre, « notamment avec l'entrée de quantités supplémentaires de produits agricoles des wilayas du Sud comme Biskra, Oued Souf et Ain Salah. « Les prix des fruits et légumes ont également connu une baisse à la fin de la première semaine du Ramadhan par rapport au premier jour, puisque le prix des pommes de terre était de 70 dinars au maximum, tandis que le prix des carottes était de 60 dinars, celui des courgettes à 40 dinars, tandis que le prix du fenouil a atteint 18 dinars. « Le prix des tomates a été fixé à 110 dinars, des gousses à 40 dinars et des oignons à 40 dinars, constatant qu'il y avait une grande abondance. « Quant aux fruits, le prix des oranges a atteint 120 dinars, tandis que celui des pommes a atteint 290 dinars, et celui des bananes 350 dinars, selon Hadj Boulanouar. Dernière précision : « Par rapport à l'année dernière, les prix cette année sont plus stables, notamment pour les légumes et les fruits, mais la viande rouge et la viande blanche restent élevées », malgré la décision du gouvernement d'importer des quantités de viande pour éviter une augmentation de son prix.

I.Med

DÉCÈS DE ABDERRAHMANE
TIMIZAR

LA DG DE LA COMMUNICATION À LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, samedi, ses condoléances suite au décès du directeur du journal électronique Algérie med-info, le journaliste Abderrahmane Timizar. "La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a appris avec une immense tristesse le décès du journaliste Abderrahmane Timizar, directeur du journal électronique Algérie med-info, paix à son âme", lit-on dans le message de condoléances. En cette douloureuse épreuve, la Direction générale de la communication "présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et à l'ensemble de la corporation médiatique, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis. 'A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons".

R.N.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 18 MARS 2024 // N°772 // PRIX 20 DA

LUTTE CONTRE LES INTERNAUTES QUI INCITENT AU NON-RESPECT DU CODE DE LA ROUTE

Les services de la Gendarmerie nationale se mobilisent

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont lancé, récemment, des campagnes contre les internautes qui publient des vidéos sur les réseaux sociaux incitant au non-respect du code de la route, traitant, dans ce cadre, 28 affaires au cours du mois de février dernier.

Le chef du bureau de communication au Centre d'information et de coordination routière de la Gendarmerie nationale, le Commandant Samir Bouchehit, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette opération intervient «après avoir constaté des activités qui sont en infraction aux règles de la sécurité routière par la cellule de veille routière du Centre lors de la consultation de certaines sources en ligne». «Des vidéos sur le réseau social 'TikTok' de plusieurs personnes qui se filment en train d'effectuer des manœuvres dangereuses et de conduire à une vitesse excessive sans respecter le Code de la route ont été constatées», dira-t-il.

Ces vidéos montrent des jeunes dont certains pourraient être des lycéens ou des étudiants universitaires, âgés entre 16 et 29 ans, conduisant imprudemment des motos ou des véhicules légers et effectuant des manœuvres dangereuses pouvant mettre leur vie et celle des autres en péril.

Les services de la Gendarmerie nationale ont expliqué que «des manœuvres et dépassements dangereux sont filmés sur les autoroutes et voies express puis publiés sur les comptes personnels des auteurs de ces infractions pour attirer le plus grand nombre de followers et d'interactions». Pour le Commandant Samir Bouchehit, «la majorité des internautes qui publient ces vidéos sont en quête de célébrité et d'attrait du plus grand nombre de followers, en publiant un contenu qui influe négativement sur les jeunes, en raison du non-respect des règles de bonne conduite et de l'absence de la culture de la sécurité routière». Ces infractions



sont commises à bord de motos ou de voitures légères sur les autoroutes dont l'autoroute sud reliant les wilayas de Tipaza et d'Alger. Dans le but de mettre fin à ces

dépassements, nous travaillons en coordination avec les unités territoriales pour arrêter les mis en cause et les présenter devant les instances juridiques, pour la

prise des mesures légales adéquates. Dans le même contexte, le commandant Bouchehit a affirmé que le Centre d'information et de coordination routière œuvrait à «assurer le suivi et le contrôle de l'espace internet en vue d'observer et de lutter contre toute activité susceptible de souffler de nouvelles idées criminelles aux jeunes, pouvant provoquer des accidents dangereux, et ce, en optant pour la coercition et la rigueur dans l'application de la loi contre les contrevenants», d'autant plus que les investigations révèlent que «certains véhicules ont été victimes d'accidents à cause de ces manœuvres». Selon les statistiques, cette campagne coercitive qui concerne les wilayas d'Alger, Chlef, Oran, El Oued, Béjaïa, Jijel, Constantine et Tébessa, a permis, en février dernier, «de traiter 28 affaires, ce qui est à même de juguler ce phénomène».

R.S.

MAHREZ N'EST PAS CONVOQUÉ AU DERNIER
STAGE DE L'EN

Petkovic en donne les raisons

Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic a retenu 31 joueurs en prévision du prochain stage de l'Equipe nationale de football prévu du 18 au 26 mars au Centre technique national de Sidi Moussa, et du tournoi FIFA Series-2024. Riyadh Mahrez (Al-Ahy-Arabie saoudite) ne figure pas dans la première liste du sélectionneur national. Cela a suscité moult interrogations. Et nombre d'observateurs y voient « une mise à l'écart ». A en croire le sélectionneur de l'équipe d'Algérie, Vladimir Petkovic, ce n'en est pas une et Mahrez n'a pas été convoqué car

« il n'est pas en forme pour revenir en sélection ». Le sélectionneur Vladimir Petkovic qui a confirmé hier en conférence de presse avoir eu une conversation téléphonique avec Riyadh Mahrez, a assuré que ce dernier a exprimé le besoin de réfléchir à son avenir international. « J'ai appelé Riyadh Mahrez et nous avons longuement parlé au téléphone. Riyadh pense qu'il n'est pas en forme pour revenir en sélection, et il m'a demandé un temps de réflexion pour son avenir au sein de l'équipe », a-t-il fait savoir.